

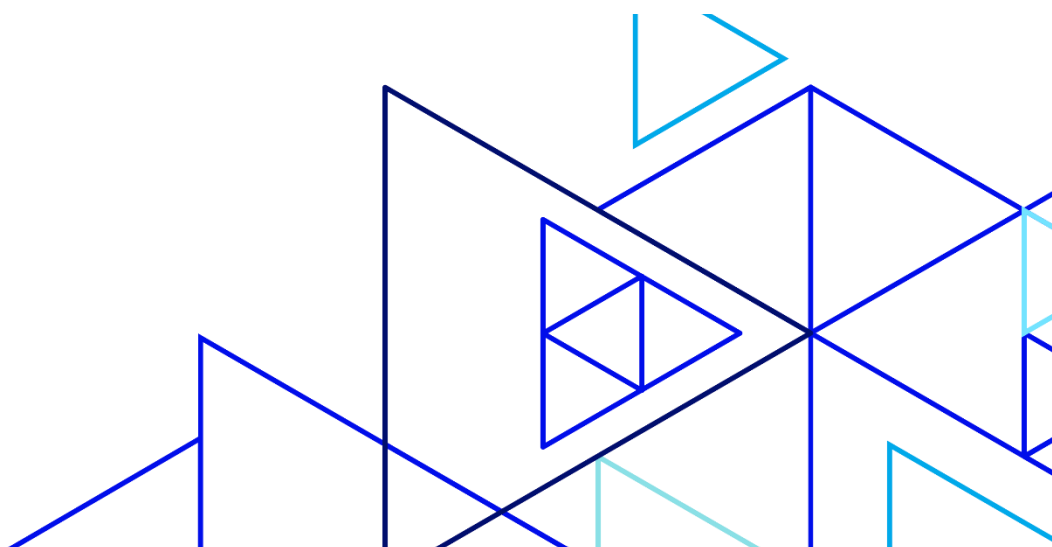


Etats Financiers Consolidés

31 Août 2022

OVH Groupe S.A.

Comptes consolidés non audités, arrêtés par le Conseil d'Administration du Groupe en date du 25 octobre 2022



COMPTES CONSOLIDES

Compte de résultat consolidé	2
Etat du résultat global consolidé	3
Bilan consolidé	4
Tableau des variations des capitaux propres consolidés	5
Tableau des flux de trésorerie consolidés	6

Compte de résultat consolidé

(en milliers d'euros)	Notes	2021	2022
Revenu	4.3	663 312	787 998
Charges de personnel	4.4	(172 477)	(211 063)
Charges opérationnelles	4.5	(250 805)	(299 867)
EBITDA courant ⁽¹⁾		240 030	277 068
Dotations aux amortissements et dépréciations	4.6	(224 042)	(268 705)
Résultat opérationnel courant		15 988	8 363
Autres produits opérationnels non courants	4.7	-	103
Autres charges opérationnelles non courantes	4.7	(9 478)	(28 950)
Résultat opérationnel		6 510	(20 484)
Coût de l'endettement financier		(30 267)	(11 197)
Autres produits financiers		12 899	30 904
Autres charges financières		(11 245)	(19 013)
Résultat financier	4.8	(28 613)	694
Résultat avant impôt		(22 104)	(19 790)
Impôt sur le résultat	4.9	(10 240)	(8 764)
Résultat net consolidé		(32 344)	(28 554)
Résultat par action	Note		
Résultat de base par action ordinaire (en euros)	4.16	(0,19)	(0,15)
Résultat dilué par action (en euros)	4.16	(0,19)	(0,15)

⁽¹⁾ L'indicateur d'EBITDA courant défini en Note 4.1 correspond au résultat opérationnel avant dotations aux amortissements et dépréciations, et autres produits et charges opérationnels non courants (Note 4.7).

Etat du résultat global consolidé

<i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	31 août 2021	31 août 2022
Réévaluation des instruments de couverture	4.19	3 117	11 616
Impôt sur les éléments recyclables	4.9	(873)	(3 001)
Ecart de conversion	4.20	4 397	14 146
Eléments recyclables en résultat		6 641	22 761
Ecart actuariel sur les régimes de retraites à prestations définies	4.21	(150)	509
Impôt sur les éléments non recyclables	4.9	39	(132)
Eléments non recyclables en résultat		(111)	377
Total des autres éléments du résultat global		6 530	23 138
Résultat net consolidé		(32 344)	(28 554)
Résultat global de la période		(25 814)	(5 416)

Bilan consolidé

<i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	31 août 2021	31 août 2022
Goodwill	4.10	33 836	50 892
Autres immobilisations incorporelles	(1) 4.10	136 885	223 506
Immobilisations corporelles	4.11	797 045	949 512
Droits d'utilisation relatifs aux contrats de location	4.23	49 277	40 345
Actifs financiers non courants	4.13	1 303	1 450
Impôts différés actifs	(1) 4.9	8 729	5 623
Total actif non courant		1 027 075	1 271 328
Clients	4.14	35 481	38 765
Autres créances et actifs courants	4.15	131 959	79 911
Actifs d'impôts courants		4 008	4 760
Instruments financiers dérivés actifs	4.19	140	11 798
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4.17	53 610	36 187
Total actif courant		225 198	171 421
TOTAL ACTIF		1 252 273	1 442 749
Capital social	4.16	170 779	190 541
Primes d'émission		93 470	418 256
Réserves et report à nouveau	(1)	(126 290)	(111 894)
Résultat net		(32 344)	(28 554)
Capitaux propres		105 615	468 349
Dettes financières non courantes	4.17	639 583	559 323
Dettes locatives non courantes	4.17	38 061	28 481
Autres passifs financiers non courants		16 921	15 898
Provisions non courantes	4.21	6 011	4 348
Impôts différés passifs	4.9	14 144	16 759
Autres passifs non courants	4.22	7 783	10 926
Total passif non courant		722 503	635 735
Dettes financières courantes	4.17	69 760	2 209
Dettes locatives courantes	4.17	14 837	13 923
Provisions courantes	4.21	31 361	24 601
Fournisseurs		149 504	115 111
Passifs d'impôts courants		1 694	11 347
Instruments financiers dérivés passifs	4.19	174	280
Autres passifs courants	4.22	156 825	171 194
Total passif courant		424 155	338 665
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		1 252 273	1 442 749

⁽¹⁾ Au 31 août 2021, les immobilisations corporelles, les impôts différés actifs et les capitaux propres incluent le reclassement des valeurs nettes comptables (au 1^{er} septembre 2020) liées aux coûts de configuration et de personnalisation de logiciels SaaS antérieurement immobilisées, pour un montant de 4,8 millions d'euros avant impôts (3,2 millions d'euros net d'impôts). Ce reclassement résulte de la confirmation par l'IASB de la décision IFRIC relative à la comptabilisation de ces coûts (Note 3).

Tableau des variations des capitaux propres consolidés

(en milliers d'euros)

	Notes	Capital social	Primes d'émission	Réserves et résultats consolidés	Réserves de conversion	Autres éléments du résultat global (hors réserves de conversion)	Capitaux propres
1 septembre 2021		170 779	93 470	(160 525)	1 325	566	105 615
Résultat net consolidé		-	-	(28 554)	-	-	(28 554)
Autres éléments du résultat global		-	-	-	14 146	8 992	23 138
Résultat global				(28 554)	14 146	8 992	(5 416)
Augmentation de capital (1)	4.16	19 762	330 176	(663)	-	-	349 275
Paievements en actions et actionnariat salarié (2)	4.24	-	-	20 978	-	-	20 978
Elimination des actions propres		-	-	(966)	-	-	(966)
Autres variations (3)		-	(5 390)	4 253	-	-	(1 137)
Transactions avec les actionnaires		19 762	324 786	23 602	-	-	368 150
31 août 2022		190 541	418 256	(165 477)	15 471	9 558	468 349

⁽¹⁾ Augmentation de capital en lien avec l'introduction en bourse ainsi que l'« Employee Shareplan 2021 » (cf. Notes 2 et 4.16)

⁽²⁾ Attribution d'actions gratuites et actionnariat salarié (cf. Notes 4.16 et 4.24)

⁽³⁾ Principalement complément de réserve légale (cf. Note 4.16)

(en milliers d'euros)

	Capital social	Primes d'émission	Réserves et résultats consolidés	Réserves de conversion	Autres éléments du résultat global (hors réserves de conversion)	Capitaux propres
1 septembre 2020 avant la nouvelle interprétation IFRIC sur les contrats SaaS	170 407	93 842	(139 232)	(3 072)	(1 567)	120 378
Nouvelle interprétation IFRIC sur les contrats SaaS (effet net d'impôts)	-	-	(3 183)	-	-	(3 183)
1 septembre 2020	170 407	93 842	(142 415)	(3 072)	(1 567)	117 195
Résultat net consolidé	-	-	(32 344)	-	-	(32 344)
Autres éléments du résultat global	-	-	-	4 397	2 133	6 530
Résultat global	-	-	(32 344)	4 397	2 133	(25 814)
Augmentation de capital	372	(372)	-	-	-	-
Paievements en actions et actionnariat salarié	-	-	13 266	-	-	13 266
Nouvelle interprétation IFRIC sur l'attribution des droits d'indemnités de départ en retraite aux périodes de services (effet net d'impôts)	-	-	990	-	-	990
Autres variations	-	-	(22)	-	-	(22)
Transactions avec les actionnaires	372	(372)	14 234	-	-	14 234
31 août 2021	170 779	93 470	(160 525)	1 325	566	105 615

Tableau des flux de trésorerie consolidés

(en milliers d'euros)

	Notes	2021	2022
Résultat net		(32 344)	(28 554)
Ajustement des éléments du résultat net:			
Dotations aux amortissements et dépréciations des immobilisations et droits d'utilisation relatifs aux contrats de location	4.6	224 042	268 705
Variations des provisions		33 610	(8 983)
Plus ou moins-values de cessions d'actifs, mises au rebut et réévaluations		10 656	9 560
Charge liée aux attributions d'actions (hors charges sociales)	4.24	13 266	20 978
(Produit)/Charge d'impôt	4.9	10 240	8 764
Résultat financier (hors écarts de change réalisés)	4.8	30 075	(8 279)
Capacité d'autofinancement	A	289 545	262 191
Variations liées aux créances nettes d'exploitation et autres créances	4.15	(100 009)	60 965
Variations liées aux dettes d'exploitation et autres dettes	4.22	80 004	(37 562)
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	B	(20 005)	23 403
Impôt versé	C	(1 322)	(11 472)
Flux de trésorerie liés à l'activité	D=A+B+C	268 218	274 123
Décaissements liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	4.10 - 4.11	(343 232)	(453 447)
Produits de cession d'immobilisations		(0)	1 620
Encaissements/(décaissements) liés aux regroupements d'entreprises nets de leur trésorerie	4.10	(12 699)	(17 206)
Encaissements/(décaissements) liés aux cessions de titres consolidés et incidences des réorganisations et pertes de contrôle		1 233	-
Encaissements/(décaissements) liés aux prêts et avances consentis		205	(31)
Flux nets de trésoreries affectés aux opérations d'investissement	E	(354 493)	(469 064)
Augmentation de capital - Introduction en bourse	4.16	-	340 181
Augmentation de capital - "ESP 2021"	4.16	-	9 093
Rachat d'actions propres	4.16	-	(966)
Augmentation des dettes financières	4.17	120 000	560 642
Remboursement des dettes financières	4.17	(25 374)	(702 284)
Remboursement des dettes locatives	4.17	(19 061)	(18 610)
Intérêts financiers payés	4.17	(20 675)	(10 529)
Dépôts de garanties reçus		(277)	(1 071)
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement	F	54 613	176 456
Incidence des variations des cours des devises	G	277	1 396
Variation de la trésorerie	D+E+F+G	(31 385)	(17 090)
Trésorerie d'ouverture		84 656	53 271
Trésorerie de clôture		53 271	36 181

	2021	2022
(en milliers d'euros)		
Trésorerie d'ouverture	84 656	53 271
Incidence des variations des cours des devises	277	1 396
Variation de la trésorerie	(31 662)	(18 486)
Trésorerie de clôture	53 271	36 181

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

Sommaire détaillé

1.	Informations relatives au Groupe	8
2.	Événements significatifs	9
3.	Principales méthodes comptables des états financiers consolidés	12
4.	Notes relatives aux états financiers consolidés	28
4.1	Information sectorielle	28
4.2	EBITDA ajusté	30
4.3	Revenu	30
4.4	Charges de personnel	31
4.5	Charges opérationnelles	32
4.6	Dotations aux amortissements et dépréciations	33
4.7	Autres produits et charges opérationnels non courants	33
4.8	Résultat financier	34
4.9	Impôt sur le résultat	34
4.10	Immobilisations incorporelles	36
4.11	Immobilisations corporelles	39
4.12	Tests de dépréciation des Goodwill et immobilisations corporelles et incorporelles	40
4.13	Actifs financiers non courants	41
4.14	Clients	41
4.15	Autres créances et actifs courants	42
4.16	Capital	43
4.17	Endettement net	45
4.18	Instruments financiers	48
4.19	Instruments financiers dérivés	49
4.20	Gestion des risques	49
4.21	Provisions et passifs éventuels	52
4.22	Autres passifs courants et non courants	55
4.23	Contrats de location	56
4.24	Paievements en actions	57
5.	Autres informations	59

1. Informations relatives au Groupe

Le Groupe OVHcloud est un acteur mondial et le leader européen du Cloud, actif sur 5 continents. Depuis plus de 20 ans, le Groupe s'appuie sur un modèle intégré qui lui confère la maîtrise complète de sa chaîne de valeur, de la conception de ses serveurs à celle des solutions de plateforme cloud qu'il met à la disposition de ses clients, en passant par la construction et le pilotage de ses centres de données (« Datacenters ») ou l'orchestration de son réseau de fibre optique. Cette approche unique lui permet de couvrir en toute indépendance l'ensemble des usages de ses clients. Le Groupe propose aujourd'hui à ses clients des solutions de dernière génération alliant performance, prévisibilité des prix et une totale souveraineté sur leurs données pour accompagner leur croissance en toute liberté.

Les termes « OVHcloud » et le « Groupe », tels qu'utilisés dans les états financiers consolidés, sauf précision contraire expresse, désignent la Société ainsi que ses filiales et participations directes et indirectes.

L'entité mère du groupe OVHcloud (le « Groupe ») est OVH Groupe (la « Société »), créée en 1999 en France, et ayant son siège au 2, rue Kellermann, 59100 Roubaix, France.

Les états financiers consolidés du Groupe au 31 août 2022 ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du Groupe en date du 25 octobre 2022.

Les états financiers consolidés sont présentés en milliers d'euros (sauf mention contraire). Les montants sont indiqués sans décimales et les arrondis au millier d'euros le plus proche peuvent, dans certains cas, conduire à des écarts non matériels au niveau des totaux et des sous-totaux figurant dans les tableaux.

2. Evénements significatifs

Evénements significatifs de l'exercice annuel clos au 31 août 2022

Introduction en bourse

OVH Groupe S.A. s'est introduite en bourse le 15 octobre 2021 sur le compartiment A du marché réglementé d'Euronext à Paris afin de financer sa stratégie de croissance, dont notamment le financement de son expansion géographique, de la construction des centres de données, du développement de nouveaux produits et le cas échéant d'opérations de croissance externe. Le nombre total d'actions OVHcloud nouvellement émises dans le cadre de l'introduction en bourse est de 18 918 919 à une valeur unitaire de 18,50€, soit une offre primaire de 350 millions d'euros.

Le 18 janvier 2022, le Groupe a mis en place un contrat de liquidité ayant pour objet l'animation des actions OVH Groupe sur Euronext Paris. Pour la mise en œuvre de ce contrat, 5 millions d'euros en numéraire y ont été affectés.

Refinancement

A la suite de son introduction en bourse, le Groupe a procédé, le 25 octobre 2021, au remboursement intégral du Contrat de Crédits antérieurs (Prêt à Terme et Facilité de Crédit Renouvelable), ainsi que des obligations Euro PP, pour un montant de 705,2 millions d'euros (intérêts compris), et à la mise en place d'un nouveau contrat de crédits senior d'un montant total en principal de 920 millions d'euros (la « Nouvelle Dette »), conclu en remplacement du Contrat de Crédits antérieurs. La Nouvelle Dette, qui ne fait pas l'objet d'une garantie donnée par la Société, intègre un nouvel emprunt à terme de 500 millions d'euros pour une durée de 5 ans et la mise en place d'une nouvelle facilité de crédit renouvelable (RCF) pour une capacité maximale de 420 millions d'euros dont l'échéance initiale est fixée à 5 ans mais pouvant bénéficier de deux options d'extension d'une année supplémentaire.

A la date de déblocage des fonds, la marge appliquée était de 1,10% pour l'emprunt à terme, contre 3,25% pour le précédent financement, et de 0,70% en cas de tirage sur le crédit renouvelable au lieu de 2,50% précédemment.

Actionnariat de la Société

Les sociétés MANOVH et MENOVIH, deux entités regroupant l'actionnariat salarié (managers et employés) du Groupe, ont fusionné avec la Société le 18 octobre 2021, faisant des actionnaires de MANOVH et MENOVIH des actionnaires directs de la Société.

A la suite de la transformation de la Société en une Société Anonyme à conseil d'administration (survenue le 28 septembre 2021), le 18 octobre 2021 toutes les actions de Préférence A et les actions de Préférence C ont été converties en actions Ordinaires de la Société. Cette opération n'affecte ni les capitaux propres, ni le compte de résultat, ni la trésorerie.

Enfin, le Groupe a proposé à ses salariés de souscrire à une offre d'actionnariat réservée aux employés du Groupe (« Employee Shareplan 2021 » ou « ESP 2021»). Cette offre s'adresse aux employés du Groupe en France et à l'International, en tenant compte d'un abondement pris en charge par la Société et d'une décote de 30% accordée sur le prix des actions. Le Directeur Général de la Société a constaté le 9 novembre 2021, la réalisation de l'augmentation de capital au titre de cette offre d'actionnariat salarié pour un montant de 9,8 millions d'euros correspondant à l'émission de 1 365 343 actions nouvelles. A la suite de cette offre, à la date d'octroi, 97,8% des salariés éligibles sont devenus actionnaires du Groupe.

Environnement macroéconomique

L'environnement macroéconomique actuel est particulièrement dégradé par les tendances inflationnistes (notamment l'augmentation des coûts de l'énergie), et par la situation en Ukraine.

Le Groupe dispose de plusieurs atouts clés dans cette dynamique inflationniste :

- OVHcloud opère selon un modèle verticalement intégré, ce qui lui confère la maîtrise de sa chaîne de valeur ;
- le Groupe a mis en place deux contrats d'échange de taux (swaps de taux d'intérêt, échangeant le taux variable de l'emprunt à terme contre des taux fixes) (note 4.19) lui permettant de limiter le risque induit par la fluctuation des taux d'intérêt ;
- le Groupe utilise des contrats de change à terme (note 4.20) permettant de limiter son exposition aux potentielles fluctuations du cours des devises ;
- le Groupe s'approvisionne grâce à des contrats d'achats à terme d'électricité, à un prix fixe ou indexé, afin de réduire son exposition aux risques de hausse du prix d'achat d'énergie. De plus, OVHcloud a conclu un contrat d'achat d'énergie avec le groupe EDF Renouvelables, prévoyant la mise à disposition par EDFR d'électricité issue d'un parc agrivoltaïque, au bénéfice exclusif du Groupe. OVHcloud prévoit ainsi de consommer 100% de l'énergie verte produite par ce parc, à compter de janvier 2025, représentant environ 25% des besoins annuels d'électricité en France. Ce contrat donne une visibilité à long terme du prix de l'électricité qui sera fournie (note 5).

Concernant le contexte géopolitique actuel entre la Russie et l'Ukraine, le Groupe assure un suivi constant de ses clients domestiques en Russie, Biélorussie et Ukraine. Dans ce cadre, le Groupe précise qu'il respecte de façon rigoureuse les réglementations en vigueur. Le Groupe précise également que :

- le chiffre d'affaires réalisé en Russie, Biélorussie et Ukraine représente environ 1,5% du chiffre d'affaires du Groupe au 31 août 2022 ;
- le Groupe n'emploie pas de collaborateurs en Ukraine, ni en Russie ou en Biélorussie ;
- le Groupe n'a pas de prestataires (personnes physiques) basés en Ukraine ;
- il ne possède pas d'infrastructures dans ces 3 pays ;
- il n'existe pas de risque matériel de recouvrement des créances dues au 31 août 2022.

Incident de Strasbourg

Dans la nuit du 9 au 10 mars 2021, un incendie s'est déclaré dans l'un des 4 centres de données d'OVHcloud à Strasbourg, France. L'électricité ayant dû être coupée, le fonctionnement de tous les centres de données du site a été interrompu. Le centre de données dans lequel le feu s'est déclaré a été détruit et un deuxième centre de données a été démantelé. Aucun dommage humain ou corporel n'a été subi, mais plusieurs milliers de clients ont été affectés par l'interruption et certains ont perdu des données, la plupart d'entre eux n'ayant pas opté préalablement pour une solution de sauvegarde proposée par la Société.

A titre de geste commercial, le Groupe a notamment émis des bons aux clients dont les services ont été affectés, leur permettant de bénéficier de services gratuits pendant un délai de 24 mois, pour un montant maximum de 27,8 millions d'euros, dont 25,4 millions d'euros ont été utilisés au 31 août 2022 et 1,2 millions d'euros ne sont pas encore arrivés à expiration au 31 août 2022 (20,0 millions d'euros avaient été utilisés au 31 août 2021).

Le coût global estimé des frais d'expertise, des procédures et actions en responsabilité n'a globalement pas évolué depuis le 31 août 2021. Au 31 août 2022, le solde de la provision s'établit à 24,5 millions d'euros.

Acquisition de ForePaaS

Le 20 avril 2022, le groupe OVHcloud a acquis 100% des titres de ForePaaS, plateforme française unifiée spécialiste des projets de "data analytics", "machine learning" et d'intelligence artificielle au service des entreprises, pour un prix d'acquisition de 17,8 millions d'euros, réglé intégralement en trésorerie. L'accord d'achat prévoit également

une clause de complément de prix conditionnel d'un maximum de 4,6 millions d'euros, basée sur la réalisation d'objectifs opérationnels. L'allocation du prix d'acquisition sera effectuée dans la limite des 12 mois suivant l'acquisition, tel que prévu par la norme IFRS3 révisée.

Événements postérieurs à la date de clôture

Aucun événement significatif n'est à signaler.

3. Principales méthodes comptables des états financiers consolidés

Base de préparation

Les états financiers consolidés du Groupe ont été établis conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB), telles qu'adoptées par l'Union Européenne au 31 août 2022.

Nouvelles normes, amendements et interprétations d'application obligatoire au 1^{er} septembre 2021

En avril 2021, l'IASB a confirmé la position prise par l'IFRIC en mars 2021 faisant suite à sa décision provisoire de décembre 2020 concernant la comptabilisation des coûts de configuration et de personnalisation d'un logiciel mis à disposition par un fournisseur dans le cadre d'un contrat de type SaaS (Software as a Service). La décision d'agenda de l'IFRIC indique, en application d'IAS 38, que les coûts doivent être reconnus en charges et non en immobilisations incorporelles lorsque l'entité ne contrôle pas le logiciel et que les activités de personnalisation/configuration ne génèrent pas une ressource contrôlée par le client, distincte du logiciel.

En application de cette décision, certains coûts de configuration et de personnalisation des logiciels SaaS qui avaient antérieurement été immobilisés, ont été retraités au 1^{er} septembre 2020 en contrepartie des capitaux propres pour un montant de 4,8 millions d'euros avant impôts (3,2 millions d'euros net d'impôts).

Autres nouvelles normes non applicables au 1^{er} septembre 2021 ou non appliquées par anticipation

Le Groupe n'a appliqué aucune norme non encore applicable au 1^{er} septembre 2021 par anticipation.

Méthodes de consolidation

Filiales

Les filiales sur lesquelles OVH Groupe S.A. exerce son contrôle sont toutes les entités contrôlées directement ou indirectement par OVH Groupe S.A. Le Groupe a le contrôle d'une entité lorsqu'il est exposé ou qu'il a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité et qu'il a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'il détient sur celle-ci.

Les actifs, passifs, produits et charges des filiales sont consolidés à compter de la date de prise du contrôle par le Groupe. Elles sont déconsolidées à compter de la date de perte du contrôle.

Les soldes bilantiels et les transactions, les produits et les charges résultant des transactions intragroupes sont éliminés dans le cadre de la préparation des états financiers consolidés.

Participations dans les entreprises associées

Les entreprises associées sont les entités dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable sur les politiques financières et opérationnelles sans en avoir le contrôle ou le contrôle conjoint. Une influence notable est présumée exister lorsque le Groupe détient directement ou indirectement plus de 20 % des droits de vote d'une autre entité.

Les participations dans les entreprises associées sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

Les résultats, actifs et passifs des entreprises associées sont intégrés dans les comptes consolidés selon la méthode de la mise en équivalence. La quote-part du Groupe dans le résultat net d'une société associée est comptabilisée sur une ligne distincte « Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence » dans le compte de résultat consolidé.

Les intérêts du Groupe dans ces entités sont comptabilisés sur la base du coût d'acquisition (incluant les frais d'acquisition), ajusté de la quote-part du résultat global du Groupe de l'entreprise associée et diminué, le cas échéant, des pertes de valeur.

Les gains découlant des transactions avec les entités mises en équivalence sont éliminés par la contrepartie des titres mis en équivalence à concurrence des parts d'intérêt du Groupe dans l'entreprise. Les pertes sont éliminées de la même façon que les gains, mais seulement dans la mesure où elles ne sont pas représentatives d'une perte de valeur.

Le Groupe a choisi de comptabiliser en capitaux propres attribuables aux propriétaires de la société-mère les effets des dilutions constatés dans les comptes des entreprises associées en lien avec les variations de pourcentage de détention qu'elles détiennent dans leurs propres filiales.

Lorsque la quote-part du Groupe dans les pertes d'une entreprise associée est supérieure à ses intérêts dans celle-ci, la valeur comptable des titres mis en équivalence est réduite à zéro et le Groupe cesse de comptabiliser sa quote-part dans les pertes ultérieures, sauf dans la mesure où il a une obligation légale ou implicite envers l'entreprise associée ou a effectué un paiement pour son compte.

La liste des sociétés consolidées et mises en équivalence est présentée en Note 5.

Conversion de devises

Les états financiers consolidés sont présentés en euros, devise fonctionnelle de la Société, sauf indication contraire.

Conversion des états financiers des sociétés étrangères

Les états financiers de chacune des sociétés consolidées du Groupe sont préparés dans leur propre monnaie fonctionnelle, c'est-à-dire dans la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel elle opère et qui correspond, en général, à la monnaie locale. Toutes ses opérations financières sont ensuite évaluées dans cette devise.

Les états financiers des entités consolidées ayant une monnaie fonctionnelle autre que l'euro sont convertis selon la méthode du cours de clôture de l'exercice :

- Les actifs et passifs, y compris les Goodwill et les ajustements de juste valeur dans le cadre de la comptabilité d'acquisition, sont convertis en euros au cours de clôture de l'exercice ;
- Les éléments du compte de résultat et des flux de trésorerie sont convertis en euros au cours moyen de la période, en l'absence de variation significative au cours de la période.

Toutes les différences de conversion résultant de la consolidation des filiales étrangères sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global recyclables en résultat sur la ligne « écarts de conversion » et enregistrées dans la rubrique « Réserves de conversion » des capitaux propres consolidés. Lors de la cession d'une entité étrangère, le montant cumulé des écarts de conversion dans les capitaux propres relatifs à cette entité est repris au compte de résultat.

Conversion des opérations en devises étrangères

Les opérations libellées en devises étrangères sont converties dans les devises fonctionnelles respectives des sociétés du Groupe en appliquant le taux de change applicable à la date de l'opération.

À la clôture, les actifs et passifs monétaires sont convertis au taux de change de clôture. Les écarts de change en résultant sont comptabilisés en résultat et présentés dans les autres produits et charges financiers, à l'exception des écarts de conversion afférents aux créances et dettes intragroupes à long terme (dont le règlement n'est ni planifié ni probable dans un avenir prévisible), faisant en substance partie de l'investissement net du Groupe dans les activités à l'étranger, qui sont comptabilisés selon IAS 21 en écarts de conversion dans l'Etat du résultat global.

Recours aux jugements et estimations significatifs

La préparation des états financiers consolidés selon les normes IFRS implique que la direction exerce des jugements et effectue des estimations et hypothèses qui influent sur les montants des actifs, passifs, produits et charges et des informations fournies dans les notes annexes aux états financiers consolidés.

En raison de l'incertitude inhérente à tous les processus de mesure, ces estimations sont revues régulièrement. Les révisions des estimations comptables sont comptabilisées dans la période au cours de laquelle l'estimation est révisée et pour toute période future concernée.

La préparation des états financiers consolidés nécessite l'utilisation d'estimations et d'hypothèses qui pourraient avoir un impact sur les montants d'actif et de passif à la clôture ainsi que sur les éléments du compte de résultat ou des produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres de la période. Ces estimations tiennent compte de données économiques et d'hypothèses susceptibles de variations dans le temps et d'interprétations de réglementations locales le cas échéant. Elles s'inscrivent notamment dans le contexte économique et sanitaire toujours incertain lié à la pandémie mondiale du Covid-19 et à la situation en Ukraine. Ces estimations comportent donc certains aléas et concernent principalement :

- Les effets de l'incendie de Strasbourg de mars 2021, dont :
 - o l'octroi de bons d'achat, octroyés à certains clients afin qu'ils puissent bénéficier de services gratuits. Les bons d'achat sont comptabilisés en diminution du chiffre d'affaires au fur et à mesure que les services sont rendus par le Groupe aux clients ;
 - o les actions en responsabilité dont OVHcloud a fait l'objet et pourrait continuer à faire l'objet, alléguant l'existence de préjudices à la suite de l'incendie, notamment des actions en dommages et intérêts pour interruption des services ou perte de données. A ce titre une provision a été comptabilisée dans les comptes au 31 août 2021 et mise à jour au 31 août 2022 en fonction des transactions d'ores et déjà conclues et des quelques jugements rendus. Cette provision est destinée à couvrir l'ensemble des effets du sinistre au titre de frais d'expertise, de frais de procédure et d'actions en responsabilité.
- Les tests de dépréciation des immobilisations corporelles, incorporelles et du Goodwill : principales hypothèses sous-jacentes aux valeurs recouvrables (Notes 3 et 4.12) ;
- L'évaluation de la valeur des immobilisations corporelles (Note 4.11) ;
- Les coûts de développement : évaluation des coûts de développement inscrits en immobilisations incorporelles (Note 4.10) ;
- Les passifs locatifs et droits d'utilisation : estimations de la durée des contrats de location et du taux d'emprunt marginal utilisé lorsque le taux implicite n'est pas identifiable dans le contrat (Note 4.23).
- La comptabilisation et évaluation des impôts différés actifs : probabilité de disposer de bénéfices imposables futurs suffisants pour les utiliser (Note 4.9) ;
- Dans le cadre des acquisitions de participations, l'évaluation des compléments de prix, comptabilisés en charges de personnel, ou intégrés dans le prix d'acquisition en fonction de leurs caractéristiques.

Par ailleurs, la direction d'OVHcloud a exercé son jugement pour l'estimation des risques et des enjeux climatiques et environnementaux.

Le Groupe s'emploie à déployer depuis plusieurs exercices des actions permettant de limiter les effets de ses activités sur l'environnement, notamment :

- Son engagement de contribuer au Net Zéro planétaire à horizon 2030 sur l'ensemble des scopes 1, 2 et 3, faisant évoluer certains choix en matière d'investissements liés à son activité, notamment en termes de consommation énergétique (objectif d'utiliser 100% d'énergies bas carbone d'ici 2025) et d'eau. Le Groupe a développé la technologie "Watercooling" de refroidissement par eau dans ses centres de données. Cette technologie combine des serveurs refroidis à l'eau avec des centres de données refroidis à l'air, supprimant ainsi le besoin de climatisation, ce qui présente des avantages significatifs en termes de coûts et de réduction des impacts environnementaux ;
- L'optimisation de l'utilisation de composants reconditionnés. Cette chaîne d'approvisionnement inversée permet au Groupe de mieux recycler les composants, et de leur donner une deuxième voire une troisième vie. Les serveurs sont ainsi pensés pour être entièrement démontables. Ils sont dotés de composants dédiés, choisis pour être facilement réutilisés, recyclés et réparés. En 2022, le taux de réutilisation des composants a été de 25% ;
- La mise en place de contrats d'achat d'énergie de long terme (Note 5) ;
- Son objectif zéro déchet en décharge depuis les centres de production d'ici 2025.

Ces actions n'ont pas conduit le Groupe à faire évoluer ses traitements comptables, jugements ou estimations au 31 août 2022.

Principales méthodes comptables

Les principales méthodes comptables appliquées par le Groupe pour l'établissement de ses comptes consolidés sont les suivantes :

Regroupement d'entreprises

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés conformément à la norme IFRS 3 révisée « Regroupement d'entreprises » selon la méthode de l'acquisition lorsque l'ensemble des éléments acquis répond à la définition d'une entreprise dont le contrôle est transféré au Groupe.

Les actifs identifiables acquis et les passifs repris dans le cadre d'un regroupement d'entreprises sont, sauf exceptions, évalués initialement à leur juste valeur à la date d'acquisition. Le Groupe comptabilise toute participation ne donnant pas le contrôle dans l'entité acquise soit à leur juste valeur, soit au prorata des actifs net identifiables de l'entité acquise.

Les coûts directement attribuables à l'acquisition sont comptabilisés en autres charges opérationnelles non courantes au cours de la période durant laquelle ils sont encourus.

Le Goodwill résultant d'un regroupement d'entreprises est évalué comme suit :

- la juste valeur de la contrepartie transférée pour une entreprise acquise
- augmentée du montant des participations ne donnant pas le contrôle de l'entreprise acquise
- augmentée de la juste valeur de toute participation préexistante dans la filiale, et
- diminuée de la juste valeur nette des actifs identifiables acquis et des passifs repris à la date d'acquisition.

Les estimations de la contrepartie transférée et de la juste valeur des actifs acquis et des passifs assumés sont finalisées dans les douze mois suivant la date d'acquisition. Les ajustements sont comptabilisés comme des ajustements rétroactifs des Goodwill s'ils reflètent des conditions prévalant à la date d'acquisition. Au-delà de cette période de douze mois, tout ajustement est directement comptabilisé au compte de résultat.

Lorsque le règlement d'une partie de la contrepartie en espèces est différé, les montants futurs à payer sont actualisés à leur valeur actuelle à la date de prise de contrôle. Le taux d'actualisation retenu est le taux d'emprunt marginal de l'entité, c'est-à-dire le taux auquel un emprunt similaire pourrait être obtenu d'un financement indépendant à des conditions comparables.

Les compléments de prix sont initialement comptabilisés à leur juste valeur. Les compléments de prix qui répondent à la définition des passifs financiers sont ensuite réévalués à la juste valeur et les variations ultérieures de la juste valeur sont enregistrées en résultat.

Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles comprennent essentiellement des brevets, des licences, des éléments de propriété intellectuelle, des blocs IP¹, des logiciels informatiques, des relations clients et des frais de développement. Elles sont comptabilisées initialement :

- en cas d'acquisition : pour leur coût d'acquisition ;
- en cas de regroupement d'entreprises : pour leur juste valeur à la date de prise de contrôle ;
- en cas de production interne : pour leur coût de production pour le Groupe.

Les autres immobilisations incorporelles figurent au bilan pour leur coût initial diminué des amortissements cumulés et des éventuelles pertes de valeur constatées.

Frais de recherche et développement

Les frais de recherche et développement comprennent les coûts des activités techniques, de propriété intellectuelle, d'enseignement et de transmission des connaissances fondamentaux pour assurer le développement, la fabrication, la mise en œuvre et la commercialisation de technologies et de logiciels nouveaux ou en amélioration continue.

Les coûts de développement doivent être immobilisés si, et seulement si, ils répondent aux critères restrictifs suivants définis par la norme IAS 38 « Immobilisations incorporelles » :

- le projet est clairement identifié et les coûts qui s'y rapportent sont individualisés et suivis de façon fiable ;
- la faisabilité technique et industrielle du projet est prouvée ;
- il existe une intention de terminer le projet et d'utiliser ou de commercialiser l'immobilisation incorporelle issue de ce projet ;
- le Groupe a la capacité d'utiliser ou de vendre l'immobilisation incorporelle issue de ce projet ;
- le Groupe peut démontrer comment le projet développé générera des avantages économiques futurs ;
- le Groupe dispose de ressources techniques, financières et autres, appropriées pour achever le projet et utiliser ou vendre l'immobilisation incorporelle issue de ce projet.

Lorsque ces conditions ne sont pas réunies, les coûts de développement encourus par le Groupe sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Les dépenses de recherche sont comptabilisées en charges de l'exercice au cours duquel elles sont encourues.

Technologies et logiciels développés en interne

Les frais de développement de technologies et logiciels sont comptabilisés en immobilisations incorporelles lorsque des conditions précises, liées notamment à la faisabilité technique et aux perspectives de commercialisation et de rentabilité, sont remplies conformément à la norme IAS 38 « Immobilisations incorporelles ». La faisabilité technologique et économique est généralement confirmée lorsque le projet de développement d'un produit ou d'une solution commerciale a atteint un jalon défini selon un modèle de gestion de projet établi. Les frais de développement comprennent les coûts engagés dans l'exécution des activités de développement, c'est-à-dire notamment les coûts salariaux affectés à l'activité de développements et les coûts de prestataires externes.

¹ Un bloc IP permet à un client d'associer des équipements de son réseau interne à une adresse IP publique. Celui-ci comprend huit adresses IP au total dont cinq que le client pourra associer à ses machines et services. Les adresses IP dont le Groupe dispose sont utilisables sans limite de durée de vie, compte tenu de l'absence de caducité de l'actif.

Dans le cas des logiciels, le Groupe considère que seules les dépenses de développement internes et externes liées aux frais d'analyse organique, de programmation, de tests et de documentation destinée à l'utilisateur peuvent être immobilisées si les autres conditions d'IAS 38 « Immobilisations incorporelles » sont respectées.

Toutes les autres dépenses de recherche et développement sont comptabilisées en résultat au fur et à mesure qu'elles sont engagées. Les dépenses en recherche et développement (capitalisées ou non) sont principalement constituées des charges de personnel (y compris les salaires, les primes, les avantages et les frais de déplacement) ainsi que des honoraires des sous-traitants intégrés au sein des équipes projets qui ajoutent de nouvelles fonctionnalités aux offres existantes d'OVHcloud, développent de nouvelles offres, assurent la fiabilité des performances de sa plateforme cloud mondiale, et gèrent et développent les systèmes et infrastructures informatiques internes. Le Groupe présente, pour les exercices 2021 et 2022, un agrégat de montant de dépenses en recherche et développement en Note 4.10.

Durées d'amortissement

Les principales durées d'utilité des différentes catégories d'immobilisations incorporelles sont les suivantes :

	Mode d'amortissement	Durée d'amortissement
Technologies et logiciels développés en interne	Linéaire	3 à 10 ans
Relations clients	Linéaire	2 ans
Logiciels	Linéaire	1 à 8 ans
Brevets et licences	Linéaire	1 à 3 ans
Blocs IP	Non amorti	Indéterminée

Les logiciels sont amortis à partir du démarrage opérationnel effectif de leur utilisation (par lots, le cas échéant). Les amortissements sont constatés sur la ligne dotation aux amortissements. Les pertes de valeur éventuellement constatées figurent en résultat sur la ligne « Autres charges opérationnelles non courantes » si elles correspondent à leur définition (cf. Note 4.7).

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production sous déduction des amortissements cumulés et des pertes de valeur éventuellement constatées, en appliquant l'approche par composants prévue par IAS 16 « Immobilisations corporelles ».

L'amortissement des immobilisations corporelles est déterminé linéairement sur la durée d'utilité de l'actif, à compter de la date de mise en service.

Lorsque la valeur recouvrable des immobilisations est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation est comptabilisée.

Le Groupe suit ses immobilisations par composant ayant des durées d'utilité différentes. Ces composants sont notamment les processeurs CPU-GPU, la mémoire RAM, la carte mère, le disque dur.

Les composants neufs sont installés au sein d'un serveur, puis réinstallés par la suite dans d'autres serveurs, le Groupe ayant comme modèle de produire ses serveurs.

Ces composants, dont l'utilisation par le Groupe excède un an, sont enregistrés conformément à IAS 16 en « Immobilisations corporelles ».

Ces composants peuvent être ainsi installés successivement sur plusieurs serveurs lors de leurs utilisations. Les composants sont comptabilisés en immobilisations en-cours jusqu'à la date de mise en service du serveur correspondant au jour de sa date de disponibilité pour commercialisation. Une fois le serveur mis en service, ce dernier est transféré en "Matériel informatique". La date de début d'amortissement coïncide avec la date de mise en service. Lors de la réinstallation d'un composant, celui-ci est réévalué à sa juste valeur.

Les principales durées d'utilité des différentes catégories d'immobilisations corporelles sont les suivantes :

	Mode d'amortissement	Durée d'amortissement
Constructions	Linéaire	10 à 30 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Équipements d'infrastructures et installations	Linéaire	10 ans
Véhicules	Linéaire	4 ans
Équipements réseaux	Linéaire	5 ans
Composants serveurs et matériel informatique	Linéaire	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	10 ans

Les plus et moins-values de cession et de sortie d'immobilisations corporelles sont incluses dans les « autres produits ou charges opérationnels » si elles sont significatives et inhabituelles.

Dépréciation des Goodwill et immobilisations

Les valeurs comptables des Goodwill, des immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée et des immobilisations en cours font l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par an et lorsque des événements ou des changements de circonstances indiquent qu'elles doivent être dépréciées. Les autres immobilisations incorporelles et corporelles (y compris les droits d'utilisation en lien avec IFRS 16 « Locations ») font l'objet d'un test de dépréciation seulement lorsqu'il existe un indice de perte de valeur.

Aux fins des tests de dépréciation, les actifs auxquels il n'est pas possible de rattacher directement des flux de trésorerie indépendants, sont regroupés au niveau de l'unité génératrice de trésorerie (UGT) à laquelle ils appartiennent, définie par IAS 36 « Dépréciations d'actifs » comme étant le plus petit groupe d'actifs pour lequel il existe des flux de trésorerie identifiables indépendants. Les Goodwill sont ainsi affectés aux UGT qui devraient bénéficier des synergies du regroupement d'entreprises associé.

Les UGT au sein du groupe OVHcloud, qui reflètent les plus petits ensembles générant des entrées de trésorerie indépendantes sont au nombre de 4 : Baremetal et Hosted Private Cloud (ces 2 UGT rassemblées au sein du segment Private Cloud), Public Cloud et Webcloud & Other.

Lorsque la valeur comptable d'une UGT est supérieure à sa valeur recouvrable, une perte de valeur est comptabilisée dans les autres charges opérationnelles non courantes, après avoir été affectée en premier lieu à la valeur comptable de tout Goodwill attribué à celle-ci, le cas échéant.

Contrairement à celles afférentes aux autres actifs, les pertes de valeur constatées sur les Goodwill sont définitives et ne peuvent être reprises en résultat ultérieurement.

La valeur recouvrable des UGT est la valeur la plus élevée entre la juste valeur nette des coûts de sortie et la valeur d'utilité, qui correspond à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs générés par l'utilisation et la cession des actifs.

Le Groupe a utilisé pour le calcul de la valeur recouvrable une méthode fondée sur l'actualisation des flux de trésorerie futurs.

Les flux de trésorerie sont issus du budget approuvé par le Conseil d'Administration du Groupe pour l'exercice suivant l'exercice en cours. Les flux de trésorerie ultérieurs à cette période font l'objet d'extrapolations sur une période de 8 années, en application d'un taux de croissance à l'infini, fonction des prévisions de croissance du marché. Les hypothèses retenues pour réaliser ces flux prévisionnels sont basées sur les hypothèses économiques de croissance définies par la direction du Groupe et sont cohérentes avec les performances passées.

Les flux de trésorerie sont actualisés au coût moyen pondéré du capital (CMPC) du secteur pour chaque UGT.

La valeur recouvrable est sensible au taux d'actualisation retenu ainsi qu'aux flux de trésorerie futurs attendus et au taux de croissance utilisé à des fins d'extrapolation. Les principales hypothèses utilisées pour déterminer la valeur recouvrable des différentes UGT, y compris une analyse de sensibilité, sont présentées et expliquées plus en détail dans la Note 4.12.

Locations (en tant que preneur)

Un contrat ou une partie de contrat est ou contient une location s'il accorde le droit de contrôler l'utilisation d'un actif identifié pour une certaine durée, en échange d'une contrepartie.

Le Groupe comptabilise un droit d'utilisation et une dette de loyers à la date de prise d'effet du contrat de location.

Le droit d'utilisation est initialement évalué au coût, qui comprend le montant initial de la dette locative ajusté des paiements de loyers effectués à la date d'entrée en vigueur ou avant cette date, augmenté des coûts directs initiaux engagés pour la conclusion du contrat et d'une estimation des coûts éventuels de démantèlement, ou de remise en état du bien loué selon les termes du contrat. Par la suite, il est amorti en application d'IAS 16 « Immobilisations corporelles » selon la méthode linéaire à partir de la date d'entrée en vigueur, sur la durée du contrat, correspondant à la durée contractuelle non résiliable de l'utilisation de l'actif après prise en compte des options de renouvellement ou de résiliation si leur exercice est estimé raisonnablement certain par la direction du Groupe. En outre, le droit d'utilisation peut faire l'objet d'une dépréciation en application d'IAS 36 « Dépréciation d'actifs » dans le cadre du test d'évaluation annuel.

La dette locative est initialement évaluée à la valeur actualisée des loyers futurs. Le taux d'actualisation utilisé correspond au taux d'intérêt implicite du contrat ou, s'il ne peut être aisément déterminé, au taux d'emprunt marginal (sur la base des durations et non des maturités). En pratique, c'est ce dernier taux qui est généralement utilisé.

En l'absence de taux d'intérêt implicite des contrats, le Groupe détermine son taux d'emprunt marginal à partir des taux d'intérêt accordés par différentes sources de financements externes obtenus par le Groupe et procède à certains ajustements pour tenir compte des conditions du contrat et du type d'actif loué. Le calcul du taux d'actualisation nécessite des estimations, notamment en ce qui concerne le *spread* de crédit ajouté au taux sans risque, pour tenir compte des environnements économiques spécifiques à la société preneuse.

La dette locative est ensuite augmentée de la charge d'intérêts et diminuée des montants de loyers payés, conformément à la méthode du taux d'intérêt effectif. Elle est réévaluée notamment en cas de modification des loyers futurs à la suite d'un changement d'indice ou de taux, ou, le cas échéant, en cas de réévaluation par le Groupe de l'exercice d'une option d'achat ou d'une option de résiliation.

Les paiements relatifs aux contrats de location inclus dans le périmètre de la norme IFRS 16 « Locations » sont reconnus dans les flux nets de trésorerie liés aux activités de financement, dans le tableau des flux de trésorerie consolidés, ventilés entre le remboursement du principal du passif locatif et le paiement de l'intérêt implicite (inclus dans les « intérêts financiers payés »).

Le Groupe a pris l'option de ne pas retraiter les contrats de location d'une durée inférieure ou égale à 1 an ou portant sur des actifs de faible valeur (5 000 dollars). La charge locative est ainsi constatée en « charges opérationnelles », et la partie décaissée est présentée dans les flux nets de trésorerie liés aux activités opérationnelles, dans le tableau des flux de trésorerie consolidés.

Le Groupe a identifié cinq grandes catégories d'actifs faisant l'objet de contrats de location dont un détail est fourni dans la Note 4.23 :

- Bureaux : ces contrats concernent les baux des différents bureaux du Groupe dans les pays où il est implanté.
- Centres de données : ces contrats concernent principalement la location d'ateliers et d'entrepôts de données.
- Réseaux : ces contrats concernent principalement les baux d'équipements informatiques réseaux.
- Points of Presence (POP) : ces contrats correspondent aux baux d'emplacements au sein d'infrastructures détenues par des tiers que le Groupe utilise pour réaliser les interconnexions de ses réseaux.
- Autres : ces contrats concernent principalement les véhicules, les générateurs d'énergie et autres équipements utilisés dans ses opérations.

L'application d'IFRS 16 « Locations » donne lieu à la comptabilisation d'impôts différés, calculés sur la base de la valeur du droit d'utilisation, nette de la dette de loyer correspondante.

Détermination de la durée des contrats de location avec renouvellement et options de résiliation

Le jugement et des estimations ont été nécessaires pour déterminer les dates de sortie des contrats de location compte tenu des options de résiliation ou de renouvellement prévues dans le cadre de certains contrats. De manière générale, cela concerne les options de renouvellement que le Groupe est raisonnablement certain d'exercer, en s'appuyant sur les éléments d'appréciation.

Des périodes de renouvellement ont été prises en compte pour les contrats de réseaux (5 ans avec période de renouvellement de 24 mois) et de POP « Point of Presence » (entre 1 et 15 ans avec période de renouvellement de 12 mois), tenant compte d'éléments d'appréciation et des éventuelles incitations économiques liées aux contrats (tels que le faible niveau d'aménagement connexe, ou de frais de désinstallation et des éventuelles coupures de service, le cas échéant). S'agissant des baux immobiliers, l'appréciation a été réalisée en fonction de la localisation du bien (France ou étranger) et de son caractère stratégique ou non, ainsi que du caractère récent des baux principaux conclus par le Groupe. En France, la plupart des baux immobiliers sont des baux commerciaux dits « 3, 6, 9 » ; en général une durée totale de 9 ans a été retenue et tient compte de l'analyse du Groupe en termes de pénalités et incitations économiques, tels que des investissements connexes, ou frais de déménagement, ou encore les pénalités contractuelles prévues aux contrats, conformément à l'interprétation du Comité d'interprétation de l'IASB et du relevé de conclusions de l'ANC. En particulier, les agencements non amovibles ne sont pas significatifs et ont une durée de vie similaire à la durée résiduelle des baux.

Les autres principaux contrats ont des durées généralement comme suit, déterminées conformément aux principes évoqués ci-avant :

- Bureaux situés en dehors de la France : entre 1 et 10 ans
- Centres de données (durées en fonction des pays) : entre 1 et 40 ans

Les durées de contrats sur certains centres de données peuvent être relativement courtes, afin de faire face à la croissance du Groupe et ainsi pouvoir changer ou augmenter rapidement les espaces en fonction des besoins.

- Générateurs d'énergie : 3 ans
- Véhicules : 3 ans

A chaque clôture, le Groupe réévalue la durée du contrat en cas d'événement significatif ou de changement significatif de circonstances qui serait de nature à affecter sa capacité à exercer ou non l'option de renouvellement ou de résiliation.

Créances clients et autres créances d'exploitation

Lors de leur comptabilisation initiale, les créances clients sont comptabilisées à leur prix de transaction au sens d'IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients » puis au coût amorti, qui correspond généralement à leur valeur nominale. Des dépréciations sont comptabilisées à hauteur des pertes de crédit attendues sur la durée de vie de l'actif : le Groupe applique l'approche simplifiée dans ce calcul pour les créances et les actifs sur contrat, ainsi que les créances liées aux contrats de location sous IFRS 16 « Locations » (revenus liés à des serveurs dédiés et cloud dédié principalement).

Le Groupe a mis en place une matrice de provisionnement basée sur son historique de pertes de crédit, ajustée des facteurs prospectifs propres aux débiteurs et à l'environnement économique, le cas échéant.

Les taux de provisionnement sont basés sur les jours d'arriérés pour les groupements de clientèle par zone géographique du client final.

La matrice de provisionnement s'appuie dans un premier temps sur les taux de défaut historiques observés du Groupe. À chaque arrêté, les taux de défaut historiques observés sont mis à jour.

Les informations relatives aux dépréciations sur les créances commerciales du Groupe sont présentées en Note 4.14.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Ce poste comprend les liquidités (comptes bancaires courants) et les équivalents de trésorerie correspondant à des comptes à terme dont l'échéance est inférieure à 3 mois, très liquides, facilement convertibles en espèces connues, et qui sont soumis à un risque négligeable de variation de valeur.

Instruments financiers

Le Groupe a classé les instruments financiers comme suit :

- Les créances commerciales, dépôts, garanties et autres prêts en actifs financiers au coût amorti (Notes 4.13, 4.14 et 4.15) ;
- Les parts dans des entités non consolidées, en actifs financiers à la juste valeur par résultat ou par OCI (Note 4.18) ;
- Les emprunts et autres dettes financières en passifs financiers au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif – TIE (Note 4.17).
- Les actifs et passifs dérivés à la juste valeur par résultat, à l'exception des dérivés classés en instruments de couverture de flux de trésorerie (Note 4.19).

Instruments financiers dérivés

Le Groupe détient des instruments financiers dérivés pour couvrir le risque de change et le risque de taux d'intérêt.

Les dérivés sont comptabilisés à leur juste valeur dans le bilan. Les variations de juste valeur sont comptabilisées dans les autres produits et charges financiers sauf s'ils sont éligibles à la comptabilité de couverture.

Le Groupe désigne certains instruments dérivés comme des instruments de couverture de flux de trésorerie afin de couvrir la variabilité des flux de trésorerie liée à des opérations prévisionnelles hautement probables résultant de variations de taux de change, de taux d'intérêt. Lors de la mise en place d'une relation de couverture désignée, le Groupe documente son objectif de gestion des risques et la stratégie de mise en place de la couverture. Le Groupe documente également la relation économique entre l'élément couvert et l'instrument de couverture, y compris si les variations des flux de trésorerie de l'élément couvert et de l'instrument de couverture sont censées se compenser mutuellement.

Couverture de flux de trésorerie

Les instruments de couverture du Groupe sont des swaps de devises et des achats à terme de devises qui sont mis en place dans le but de couvrir les variations du prix des achats futurs de composants électroniques, contre le risque de change. Par ailleurs, les emprunts et dettes financières couverts par des swaps de taux d'intérêt (contrats d'échange de taux d'intérêt) font l'objet d'une comptabilité de couverture.

Lorsqu'un dérivé est désigné comme couverture de flux de trésorerie, sa valeur initiale ainsi que la partie efficace des variations de la juste valeur du dérivé sont comptabilisées en autres éléments du résultat global et accumulée dans la réserve de couverture.

La partie efficace de la variation de la juste valeur de l'instrument dérivé comptabilisée en autres éléments du résultat global se limite à la variation cumulée de la juste valeur de l'élément de couverture dès que la couverture est en place. Toute partie inefficace des variations de la juste valeur de l'instrument dérivé est comptabilisée immédiatement en autres produits et charges financiers.

Le Groupe a choisi de ne pas séparer en tant que coûts de couverture la composante « report / déport » des achats à terme de devises.

Lorsque la transaction prévue couverte résulte en la comptabilisation d'un élément non financier tel que des immobilisations, le montant cumulé dans la réserve de couverture est inclus directement dans le coût initial de l'élément non financier lorsque celui-ci est comptabilisé.

Provisions courantes et non courantes

Une provision est comptabilisée lorsque le Groupe a une obligation légale ou implicite envers un tiers et qu'il est probable ou certain qu'il provoquera une sortie de ressources au profit de ce tiers. Le montant comptabilisé en provision par le Groupe doit être la meilleure estimation de la dépense nécessaire à l'extinction de l'obligation actuelle légale ou implicite envers un tiers à la date de clôture. Les provisions sont principalement constituées de provisions pour litiges envers des sous-traitants, des clients, des co-traitants ou des fournisseurs. Le Groupe identifie, évalue et finance chaque risque relatif aux réclamations, en liaison avec ses conseils juridiques, sur la base de la meilleure estimation du risque encouru.

Les engagements résultant de plans de restructuration sont comptabilisés lorsque des plans détaillés ont été établis et que la mise en œuvre a été démarrée ou une annonce a été faite.

Avantages du personnel

Les régimes postérieurs à l'emploi à cotisations définies correspondent aux régimes généraux et spéciaux de la sécurité sociale en France ainsi qu'aux régimes au Canada et aux Etats-Unis. Les cotisations à payer sont comptabilisées en charges lorsque le service correspondant est rendu.

Les régimes postérieurs à l'emploi à prestations définies correspondent principalement aux prestations de retraite en France. Les calculs des obligations au titre des prestations définies sont effectués annuellement par un actuaire qualifié selon la méthode des unités de crédit projetées. Ces obligations ne sont pas financées par une gestion externe. Les passifs et les coûts des régimes à prestations définies sont déterminés à l'aide d'évaluations actuarielles, estimées sur la base d'hypothèses retenues notamment en matière de taux d'actualisation, d'augmentations de salaires prévues et de taux de mortalité.

Les réévaluations du passif au titre des prestations définies (gains et pertes actuariels) sont comptabilisées immédiatement en autres éléments du résultat global. Le Groupe détermine la charge d'intérêt en appliquant le taux d'actualisation au passif et au coût des services, tels que déterminés en début d'exercice. Ce passif est ajusté, le cas échéant, de toute variation résultant du versement des prestations au cours de la période.

Le Groupe comptabilise l'ensemble des charges d'intérêts liées aux régimes à prestations définies en autres charges financières. Les autres coûts sont inclus dans les charges de personnel.

Il n'existe pas d'autres avantages du personnel à long terme significatifs.

Paievements en actions

Certains salariés ou mandataires sociaux du Groupe reçoivent une rémunération sous forme de paiements fondés sur des actions, en vertu desquels des services sont rendus en contrepartie d'instruments de capitaux propres (opérations réglées en capitaux propres) et d'instruments réglés en trésorerie (opérations réglées en espèces).

Opérations réglées en capitaux propres

Les actions attribuées gratuitement par le Groupe à des salariés ou mandataires sociaux français sont des opérations réglées en capitaux propres. Elles sont détaillées en Note 4.24 et 4.4.

La juste valeur à la date d'attribution de ces accords de paiement fondés sur des actions réglées en capitaux propres est comptabilisée en charges, avec une augmentation correspondante des capitaux propres, sur la période d'acquisition des droits, selon la méthode d'acquisition graduelle des droits puisque les actions gratuites sont acquises par tranches. Le montant comptabilisé en charges est ajusté pour refléter le nombre des droits pour lesquels les conditions de service associées seront remplies, de sorte que le montant comptabilisé in fine est basé sur le nombre réel de droits qui remplissent les conditions de service correspondantes à la date d'acquisition des droits.

Par ailleurs, certains salariés ou mandataires sociaux ont eu l'opportunité d'investir dans une holding détenant des actions d'OVH Groupe S.A.S. avant son introduction en bourse. Ces investissements en actions ordinaires ayant été

réalisés pari passu, à la juste valeur des actions, et réglés en capitaux propres, aucune charge n'a été comptabilisée dans l'état du résultat global conformément à IFRS 2 « Paiement fondé sur des actions ».

Enfin, le Groupe a proposé à ses salariés de souscrire à une offre d'actionnariat réservée aux employés du Groupe (« Employee Shareplan 2021 » ou « ESP 2021»). Cette offre s'adresse aux employés du Groupe en France et à l'International, en tenant compte d'un abondement pris en charge par la Société et d'une décote de 30% accordée sur le prix des actions. La juste valeur, à la date d'attribution, de cet accord de paiement fondé sur des actions réglées en capitaux propres (qui tient compte de l'abondement et de la décote de 30% accordée sur le prix des actions) est comptabilisée en charges, avec une augmentation correspondante des capitaux propres.

Opérations réglées en trésorerie

Les instruments liés aux actions attribuées par le Groupe aux salariés étrangers (« actions fantômes ») sont des paiements en actions réglés en trésorerie.

Un passif est comptabilisé pour la juste valeur des opérations réglées en trésorerie. La juste valeur est évaluée initialement et à chaque date d'arrêt jusqu'à la date de règlement incluse, les variations de juste valeur étant comptabilisées en charges de personnel. La juste valeur est comptabilisée en charges sur la période d'acquisition avec comptabilisation d'un passif correspondant. L'approche retenue pour tenir compte des conditions d'acquisition des droits dans l'évaluation des opérations réglées en capitaux propres s'applique également aux opérations réglées en trésorerie (Note 4.24).

Les actions gratuites et les actions fantômes sont évaluées à leur juste valeur aux dates d'attribution. Cette juste valeur est basée sur la juste valeur d'une action ordinaire diminuée de la valeur actualisée des dividendes futurs estimés et de la meilleure estimation du pourcentage de salariés qui rempliront les conditions d'acquisition des droits (un pourcentage estimé par la direction).

Les hypothèses utilisées pour estimer la juste valeur des opérations de paiement en actions sont présentées en Note 4.24.

Évaluation de la juste valeur

Le Groupe évalue les instruments financiers dérivés et les actions d'entités non consolidées à la juste valeur à chaque date de clôture et fournit des informations sur la juste valeur de tous les instruments financiers.

La juste valeur est définie comme le prix qui serait reçu pour vendre un actif ou payé pour transférer un passif dans le cadre d'une transaction ordonnée entre les participants de marché à la date d'évaluation. Les méthodes d'évaluation de la juste valeur des instruments financiers sont classées selon les trois niveaux de juste valeur suivants :

Niveau 1 : juste valeur basée sur des prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques ;

Niveau 2 : juste valeur mesurée à l'aide de données autres que les prix cotés sur des marchés actifs, observables soit directement (cours) soit indirectement (données dérivées) ;

Niveau 3 : données de juste valeur de l'actif ou du passif qui ne sont pas basées sur des données de marché observables (intrants non observables).

De plus amples informations sont données dans la Note 4.18.

Classement courant et non courant

Le Groupe présente les actifs et passifs dans le bilan en fonction de leur classement en courant/non courant.

Un actif est classé en courant lorsque :

- Il devrait être réalisé ou est destiné à être vendu ou consommé dans le cycle d'exploitation normal
- Il est détenu principalement à des fins de négociation
- Il devrait être réalisé dans les douze mois suivant la période de clôture, ou

- Il constitue de la trésorerie ou un équivalent de trésorerie, sauf restriction d'échange ou d'utilisation pour régler un passif pendant au moins douze mois après la période de reporting.

Un passif est classé en courant lorsque :

- Il devrait être réglé dans le cycle opérationnel normal
- Il est détenu principalement à des fins de négociation
- Il doit être réglé dans les douze mois suivant la période de reporting, ou
- Il n'existe aucun droit inconditionnel de reporter le règlement du passif pendant au moins douze mois après la période de reporting.

Tous les autres actifs et passifs sont classés comme non courants.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont classés en actifs et passifs non courants.

Comptabilisation du revenu

Le revenu est comptabilisé lorsque le contrôle du bien ou du service (produit) promis est transféré aux clients, pour un montant reflétant la contrepartie à laquelle le Groupe s'attend à avoir droit en échange de ce produit.

Le Groupe a déterminé que les contrats n'intègrent pas de composante de financement significative puisque la période comprise entre la date de paiement et la période d'exécution de la prestation est inférieure à un an. Les paiements reçus avant le transfert du contrôle du bien ou du service sont comptabilisés en produits constatés d'avance.

Le revenu du Groupe est classé comme suit :

Services de cloud computing

Le revenu de la vente de services de cloud computing se compose des produits liés au Private Cloud (incluant l'activité Baremetal et Hosted Private Cloud) et au Public Cloud (incluant Cloud Public et Serveurs Privés Virtuels (VPS)), souvent vendus avec des services de support associés et des services supplémentaires comme le stockage.

La mise à disposition de serveurs dédiés et de clouds dédiés correspond à des composantes locatives selon IFRS 16 « Locations » qui sont généralement classées en location simple. Par conséquent, les loyers sont comptabilisés linéairement sur la durée du contrat de location.

Le revenu tiré des contrats de location sous IFRS 16 « Locations » correspond à la quasi-totalité des activités du secteur opérationnel Private Cloud.

Les autres services, en dehors du secteur opérationnel Private Cloud, entrent dans le champ d'application d'IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients ». Le revenu des autres services est comptabilisé sur la durée de vie du contrat dans la mesure où les clients reçoivent et consomment simultanément les avantages procurés par la performance de l'entité au fur et à mesure de l'exécution des services. D'une manière générale, les prestations étant généralement facturées mensuellement, et le Groupe disposant d'un droit de facturer les clients à un montant représentatif de sa performance en date de facturation, il comptabilise le revenu à hauteur du montant facturé.

Les informations relatives aux activités du Groupe sont détaillées en Note 4.1.

Service de web communication

Le Groupe fournit des services d'enregistrement de noms de domaine et d'hébergement.

Les revenus liés aux noms de domaine sont liés à l'enregistrement et au renouvellement de noms de domaine. Ils sont comptabilisés au moment où la propriété du nom de domaine est transférée à l'acheteur.

Le revenu des services d'hébergement comprend principalement des services d'hébergement de sites Web, de sécurité de sites Web et de visibilité en ligne. Le paiement du prix de transaction est initialement comptabilisé en produits constatés d'avance lorsqu'il est perçu, généralement au moment de la commande. Puis, le revenu est comptabilisé linéairement sur la période au cours de laquelle les obligations de performance sont satisfaites, i.e. généralement sur la durée du contrat, dans la mesure où les clients reçoivent et consomment simultanément les avantages des services au fur et à mesure de la performance de l'entité.

Applications métiers

Les revenus des applications métiers sont principalement constitués d'applications de productivité tierces, de comptes e-mails, d'outils de marketing par e-mail et de solutions de téléphonie. Le paiement du prix de transaction est initialement comptabilisé en produits constatés d'avance lorsqu'il est perçu, généralement au moment de la commande. Ensuite, le revenu est comptabilisé linéairement sur la période au cours de laquelle les obligations de performance sont satisfaites, i.e. généralement sur la durée du contrat, dans la mesure où les clients reçoivent et consomment simultanément les avantages des services au fur et à mesure de la performance de l'entité.

Définition des contrats, obligations de performance et autres appréciations

Des accords-cadres sont signés avec certains clients importants. Ils n'incluent généralement pas d'engagements d'achat minimum ni de pénalités de résiliation significatives. En outre, aucun paiement forfaitaire initial significatif n'est effectué. En conséquence, les contrats, c'est-à-dire chaque bon de commande associé à l'accord-cadre ont généralement une durée de moins d'un an et, par conséquent, les informations relatives aux obligations de performance restant à remplir (« carnet de commande ») ne sont pas fournies.

Les contrats de cloud computing peuvent comprendre plusieurs obligations de performance (par exemple différents types de serveurs, de services de support et de services supplémentaires), dont les prix contractuels correspondent à leur prix de vente individuels en général (pas de problématique significative d'allocation du prix de transaction entre les différentes obligations de performance), qui sont généralement comptabilisés en continu, avec un profil de performance similaire. La plupart des autres contrats, notamment les contrats liés aux noms de domaine et ADSL, comprennent généralement des obligations de performance uniques.

Les actifs de contrats ne sont pas significatifs. Les passifs de contrats (produits constatés d'avance) sont inclus dans les autres dettes et passifs courants et autres passifs non courants.

Les coûts d'obtention des contrats ne sont pas significatifs de même que les coûts liés à l'exécution des contrats (coûts de mise en place).

Traitement agent / principal

La détermination de la comptabilisation du revenu dépend de la qualification du Groupe en tant qu'agent ou principal.

Le Groupe intègre dans son offre de services des technologies qui peuvent être développées par des tiers. Le Groupe obtient auprès de ces tiers un droit d'utilisation ou d'accès à ces technologies et les avantages économiques associés, et peut établir les prix de vente afférents. Le Groupe agit ainsi en tant que principal pour toutes ses obligations de performance.

Programme de points de fidélité

Le Groupe dispose d'un programme de points de fidélité qui permet aux clients d'accumuler des points qui peuvent être utilisés pour avoir droit à des services gratuits. Les points de fidélité donnent lieu à une obligation de performance distincte dans la mesure où ils confèrent un droit significatif au client.

Une partie du prix de transaction est affectée aux points de fidélité attribués aux clients sur la base de leur prix de vente individuel et comptabilisée en produits constatés d'avance (passifs de contrats) jusqu'au remboursement des points. Le revenu est comptabilisé au fur et à mesure de l'utilisation des points par le client.

Crédits d'impôt

Le Groupe applique le traitement des subventions publiques pour comptabiliser les crédits d'impôt, tels que le Crédit d'impôt apprentissage, le Crédit d'impôt famille, le Crédit d'impôt Mécénat et le Crédit d'impôt recherche. Selon cette approche, les crédits d'impôt sont enregistrés lorsqu'il existe une assurance raisonnable que l'aide sera reçue et que le Groupe respectera toutes les conditions pertinentes. Selon cette méthode, les crédits d'impôt liés aux dépenses d'exploitation sont enregistrés en réduction des charges afférentes et comptabilisés au cours de la période durant laquelle les dépenses sont imputées au compte de résultat. Les crédits d'impôt liés aux dépenses d'investissement sont comptabilisés comme une réduction du coût des actifs correspondants. Les crédits d'impôt comptabilisés sont fondés sur les meilleures estimations de la direction des montants à recevoir.

Impôts sur le résultat

Charge d'impôt

La charge d'impôt présentée au compte de résultat comprend l'impôt courant et l'impôt différé. Elle est comptabilisée en résultat sauf s'il s'agit d'un regroupement d'entreprises ou d'éléments comptabilisés directement en capitaux propres ou en autres éléments du résultat global.

Les actifs et passifs d'impôts sont compensés si certains critères sont remplis.

La CVAE est comptabilisée en Impôt sur le résultat.

Impôt courant

L'impôt courant comprend le montant estimé de l'impôt dû (ou à recevoir) au titre du résultat imposable d'une période et tout ajustement du montant de l'impôt à payer pour les exercices antérieurs. Le montant de l'impôt courant dû (ou à recevoir) est déterminé sur la base de la meilleure estimation du montant de l'impôt que le Groupe s'attend à payer (ou à recevoir) en raison des incertitudes qui pourraient survenir. Il est calculé sur la base des taux d'imposition qui ont été adoptés ou quasi-adoptés à la date de clôture. Le Groupe compte deux groupes d'intégration fiscale : la France et les Etats-Unis.

Impôts différés

Les impôts différés sont comptabilisés sur les différences temporaires entre les valeurs comptables des actifs et passifs, et leurs valeurs fiscales (sauf exception). Ils sont calculés sur la base des derniers taux d'imposition adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture dont l'application est attendue sur la période au cours de laquelle l'actif sera réalisé et le passif réglé.

Les passifs d'impôt différé sont toujours comptabilisés, sauf exceptions spécifiques.

Les impôts différés actifs sont comptabilisés au titre des différences temporaires déductibles, des pertes fiscales non utilisées et des crédits d'impôt non utilisés uniquement dans la mesure où il est probable que le Groupe disposera de bénéfices imposables futurs sur lesquels ils pourront être imputés, ceux-ci étant évalués en fonction du plan d'affaires de chacune des filiales du Groupe (budget et plan à moyen terme), du calendrier probable et du niveau des bénéfices imposables futurs, ainsi que des stratégies de planification fiscale à venir.

Traitements fiscaux incertains

Un « traitement fiscal incertain » est un traitement fiscal pour lequel il existe une incertitude quant à l'acceptation par l'administration fiscale concernée du traitement fiscal en vertu de la législation fiscale.

Si le Groupe conclut qu'il est probable que l'administration fiscale accepte une position fiscale incertaine, l'ensemble des éléments relatifs aux impôts (résultat fiscal, assiettes fiscales, taux d'imposition, déficits reportables, crédits d'impôt, taxes) seront déterminés conformément à cette position.

Si le Groupe conclut que l'acceptation par l'administration fiscale n'est pas probable, cette incertitude sera intégrée dans le calcul des éléments relatifs aux impôts, et donnera lieu à comptabilisation d'un passif d'impôts.

Sur l'exercice clos le 31 août 2022, ce passif d'impôt a été comptabilisé en impôts différés.

Autres produits et charges opérationnels non courants

Les autres produits opérationnels non courants et autres charges opérationnelles non courantes sont définis comme étant des éléments limités en nombre, clairement identifiables, inhabituels et ayant une incidence significative sur les résultats consolidés, i.e. venant altérer la lecture de la performance courante du Groupe.

La classification s'applique aux éléments significatifs de produits et de charges inhabituels en termes de nature et de fréquence, tels que certaines charges liées aux coûts de restructuration validés par la Direction, les coûts

d'intégration liés aux regroupements d'entreprises, certaines plus ou moins-values liées à l'évolution du périmètre de consolidation et, aux 31 août 2021 et 2022, aux produits et charges non courants directement liés au sinistre de Strasbourg ainsi qu'aux plus ou moins-values de cessions d'actifs, de certaines mises au rebut et réévaluations d'actifs en lien avec des restructurations internes ou refontes de process industriels.

Les coûts d'acquisition inclus dans les charges opérationnelles non courantes correspondent notamment à des frais d'acquisition relatifs aux coûts des conseils et de due diligences.

4. Notes relatives aux états financiers consolidés

4.1 Information sectorielle

Conformément aux dispositions de la norme IFRS 8 « Information sectorielle », le Groupe a identifié 3 secteurs opérationnels : Private Cloud, Public Cloud et Webcloud & Other. L'information sectorielle est présentée par activité, conformément à l'organisation du reporting interne du Groupe.

Présentation

Private Cloud

Le Private Cloud offre des services et des solutions qui sont hébergés sur des ressources dédiées aux clients. Cette offre de service se compose principalement de :

- **Baremetal** : solution dédiée et administrée entièrement par le client selon ses besoins et sans contrainte car il en est le seul utilisateur. Les usages d'une solution Baremetal sont multiples : big data, machine learning, hébergement de sites et applications web, stockage et sauvegarde, virtualisation d'infrastructures, cluster de serveurs, applications métier (CRM, ERP) ou encore hébergement de jeux en ligne.
- **Hosted Private Cloud** : solution dédiée gérée par les équipes du Groupe OVHcloud, intégrant la technologie de virtualisation VMWare. L'offre Hosted Private Cloud est particulièrement adaptée à l'hébergement de données sensibles stratégiques telles que les données de santé ou financières.

Public Cloud

Le Public Cloud est une offre de solutions cloud facturées à l'usage, basées sur des standards ouverts (OpenStack, Kubernetes). Les ressources, telles que la puissance de calcul ou le stockage, ainsi que l'infrastructure physique qui les fournit, sont mutualisées, c'est-à-dire partagées entre les utilisateurs du fournisseur de services cloud, et flexibles, c'est-à-dire ajustables aux besoins des clients et pouvant être déployées instantanément à grande échelle. Ces solutions sont généralement utilisées pour des applications dont la demande peut connaître des pics élevés, comme le commerce électronique, et les applications dont les besoins sont très importants, comme le streaming vidéo, la musique en continu ou les tests et le développement d'applications.

Webcloud & Other

OVHcloud propose à ses clients des solutions périphériques permettant la création et l'hébergement de site web en ligne comme la recherche et le renouvellement des noms de domaine, la création d'un site ou d'une boutique en ligne. OVHcloud propose aussi des solutions de collaboration telles que notamment des messageries professionnelles, de la télécommunication ou des sms.

Ce segment inclut également, de manière résiduelle, diverses activités non significatives, notamment de l'organisation d'évènements.

Ce découpage sectoriel est le reflet du reporting interne tel que soumis au Directeur Général du Groupe, principal décideur opérationnel (« PDO ») du groupe OVHcloud. La mise en place de cet outil de suivi permet d'évaluer la performance des secteurs opérationnels, et de décider de l'allocation des ressources notamment des investissements.

Indicateurs clés de performance

Le Groupe a recours aux agrégats suivants pour évaluer la performance des secteurs opérationnels présentés :

Le revenu : tel que présenté dans les comptes consolidés.

Coûts directs : Les coûts directs comprennent l'ensemble des coûts directement ou indirectement liés aux produits vendus. Il s'agit principalement des coûts des matières premières, de l'énergie, des charges salariales, des coûts de transport et de licence. Cet agrégat est suivi avant dotations aux amortissements et dépréciations.

Marge brute : La marge brute correspond au revenu minoré du poste de coûts directs. Cet agrégat est suivi avant dotations aux amortissements et dépréciations.

Coûts commerciaux et marketing : Les coûts commerciaux et marketing comprennent l'ensemble des coûts directs et indirects liés aux activités de vente et marketing qui sont principalement des charges de personnel et de sous-traitance marketing. Cet agrégat est suivi avant dotations aux amortissements et dépréciations.

Frais généraux et administratifs : Les frais généraux et administratifs comprennent l'ensemble des frais liés aux activités de direction générale, de finance et comptabilité, d'informatique, juridique, de ressources humaines, techniques. Cet agrégat est suivi avant dotations aux amortissements et dépréciations.

L'EBITDA courant : Cet indicateur de suivi de la performance, tel que présenté dans les comptes consolidés, correspond également au Revenu minoré des Coûts directs, des Coûts commerciaux et marketing et des Frais généraux et administratifs.

Les dépenses d'investissements (hors acquisitions d'entreprises) correspondant aux acquisitions d'immobilisations corporelles et au coût des projets capitalisés du Groupe (flux nets de trésorerie liés aux activités d'investissements hors acquisitions d'entreprises nette de la trésorerie acquise).

Par ailleurs, le Groupe ne suit aucun indicateur de passif sectoriel, l'endettement financier étant piloté de manière centralisée et non au niveau des trois secteurs de reporting.

(en milliers d'euros)	Private Cloud	Public Cloud	Webcloud & Other	Total 2022
Revenu	485 047	126 297	176 654	787 998
Coûts directs	(152 587)	(35 900)	(84 912)	(273 399)
Marge brute	332 460	90 397	91 742	514 599
Coûts commerciaux et marketing	(67 823)	(16 359)	(12 998)	(97 181)
Frais généraux et administratifs	(97 076)	(24 370)	(18 904)	(140 350)
EBITDA courant	167 560	49 668	59 840	277 068
Dépenses d'investissements (hors acquisitions d'entreprises)	(373 562)	(47 492)	(30 773)	(451 828)

(en milliers d'euros)	Private Cloud	Public Cloud	Webcloud & Other	Total 2021
Revenu	397 560	94 352	171 400	663 312
Coûts directs	(121 809)	(33 944)	(75 622)	(231 375)
Marge brute	275 750	60 407	95 778	431 937
Coûts commerciaux et marketing	(46 640)	(10 496)	(13 093)	(70 228)
Frais généraux et administratifs	(84 200)	(16 081)	(21 398)	(121 679)
EBITDA courant	144 910	33 831	61 288	240 030
Dépenses d'investissements (hors acquisitions d'entreprises)	(289 498)	(31 470)	(22 264)	(343 232)

La valeur nette comptable des actifs non courants est répartie comme suit dans les principaux pays où le Groupe opère :

(en milliers d'euros)	31 août 2021 (1)	31 août 2022
France	714 769	782 676
Canada	93 633	166 496
Etats-Unis d'Amérique	107 514	165 452
Autres pays	111 159	156 705
Total	1 027 075	1 271 328

(1) Aux fins d'une meilleure information financière, le Groupe a fait évoluer la détermination de ses actifs non courants sectoriels désormais présentés avant élimination des titres.

Les actifs non courants sont principalement constitués d'immobilisations corporelles et incorporelles. Il convient de noter que les immobilisations corporelles sont constituées majoritairement de serveurs qui sont le plus souvent mutualisés et gérés en fonction des besoins des clients et spécificités des services qui leur sont rendus et non de la géographie d'implantation de ces équipements. Ainsi, il n'existe pas de corrélation dans un pays donné, entre le montant des immobilisations et le niveau des revenus ou d'EBITDA courant.

4.2 EBITDA ajusté

En complément de l'EBITDA courant, le Groupe suit un EBITDA ajusté. Cet indicateur alternatif de performance correspond à l'EBITDA courant retraité, d'une part, des charges liées aux rémunérations fondées sur des actions et, d'autre part, des compléments de prix d'acquisition, reflétant davantage la performance opérationnelle courante du Groupe.

Rapprochement entre l'EBITDA courant et l'EBITDA ajusté

(en milliers d'euros)	2021	2022
EBITDA courant	240 030	277 068
Plans de rémunération réglés en instruments de trésorerie et de capitaux propres	20 998	21 843
Complément de prix d'acquisition	945	8 672
EBITDA ajusté	261 972	307 583

4.3 Revenu

Marchés géographiques

Le revenu présenté par zone géographique correspond au revenu résidentiel des clients (lieu de résidence principale du client).

(en milliers d'euros)	2021	2022
France	342 583	389 263
Europe (hors France)	192 579	224 080
Reste du monde	128 150	174 654
Total	663 312	787 998

Revenu par produit

(en milliers d'euros)	2021	2022
Baremetal	310 844	386 305
Hosted Private Cloud	86 716	98 742
Private Cloud	397 560	485 047
Public Cloud	94 352	126 297
Webcloud & Other	171 400	176 654
Total	663 312	787 998

Le revenu tiré des contrats de location sous IFRS 16 « Locations » correspond à la quasi-totalité des activités du secteur opérationnel Private Cloud. Les autres services, en dehors du secteur opérationnel Private Cloud, entrent dans le champ d'application d'IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients ».

4.4 Charges de personnel

(en milliers d'euros)	2021	2022
Salaires et traitements	(110 460)	(141 011)
Charges sociales	(42 300)	(55 274)
Paievements en actions	(20 998)	(21 843)
Participations des salariés	(303)	(714)
Charges de retraite - régimes à prestations définies	(314)	(377)
Crédits d'impôts relatifs aux dépenses de personnel	1 898	8 156
Charges de personnel	(172 477)	(211 063)

Les paiements en actions sont en légère augmentation par rapport à l'exercice 2021. Au 31 août 2022, ils incluent l'avantage octroyé aux salariés dans le cadre de l'« Employee Shareplan 2021 » pour un montant de 14,9 millions d'euros et la charge de 6,0 millions d'euros comptabilisée au titre de la juste valeur des actions gratuites (cf. Note 4.24).

L'accord d'achat de la société BuyDRM (acquise le 22 juillet 2021) prévoyait une clause de complément de prix conditionnel d'un maximum de 14 millions de dollars, basée sur l'atteinte d'un chiffre d'affaires et de marge d'EBITDA sur les exercices clos au 31 août 2022 et 2023, ainsi que sur la réalisation d'objectifs opérationnels et assortie d'une condition de présence. Au 31 août 2022, le Groupe a comptabilisé une charge de 7,6 millions d'euros au titre de ce complément en charges de personnel.

Par ailleurs, l'accord d'achat de la société ForePaaS (acquise le 20 avril 2022) prévoyait une clause de complément de prix conditionnel d'un maximum de 4,6 millions d'euros, basée sur la réalisation d'objectifs opérationnels, dont 2,5 millions d'euros sont assortis d'une condition de présence. Au 31 août 2022, le Groupe a comptabilisé une charge de 1 million d'euros au titre de ce complément avec condition de présence, en charges de personnel.

En France, le Groupe bénéficie d'un produit de Crédit d'Impôt Recherche qui est déduit des charges de personnel à hauteur de 7,5 millions d'euros au 31 août 2022 (1,9 million d'euros au 31 août 2021). Au 31 août 2022, 2,1 millions d'euros sont relatifs à des projets identifiés durant l'exercice comme éligibles au CIR mais dont les coûts ont été supportés lors d'exercices antérieurs.

L'effectif moyen du Groupe est réparti comme suit sur les différentes périodes :

	2021 (2)	2022
France	1 695	1 867
EMEA (hors France) (1)	326	335
Amérique du nord	348	374
Autres	75	80
Total	2 444	2 657

(1) Europe Moyen-Orient et Afrique

(2) Les effectifs de 2021 correspondaient à des effectifs de fin de période.

4.5 Charges opérationnelles

<i>(en milliers d'euros)</i>	2021	2022
Achats consommés	(145 576)	(155 077)
Charges externes	(90 769)	(130 816)
Impôts et taxes	(7 636)	(9 091)
Dépréciations sur créances commerciales et autres actifs courants et autres provisions	(6 824)	(4 884)
Charges opérationnelles	(250 805)	(299 867)

Le poste « Achats consommés » comprend notamment les achats de fournitures ou de services, les licences ou souscriptions aux technologies de tiers et noms de domaine intégrés dans des offres proposées aux clients, ainsi que les coûts d'énergie.

Le détail des charges externes est le suivant :

<i>(en milliers d'euros)</i>	2021	2022
Sous-traitance	(7 099)	(10 093)
Charges locatives	(18 734)	(28 574)
Maintenance	(11 927)	(13 954)
Honoraires	(19 763)	(27 145)
Publicité	(13 644)	(19 385)
Frais de déplacement et dépenses	(6 239)	(12 594)
Frais bancaires	(6 942)	(8 517)
Charges d'assurances	(2 236)	(4 476)
Frais postaux	(1 142)	(1 490)
Autres charges externes	(3 042)	(4 588)
Charges externes	(90 769)	(130 816)

Les « charges locatives », incluses dans les « charges externes », qui passent de 18,7 millions d'euros sur la période close au 31 août 2021, à 28,6 millions d'euros sur la période close au 31 août 2022, représentent la part de loyer non retraitée en application de la norme IFRS 16 « Locations » (part de service inclus dans la charge des loyers, biens de faible valeur et/ou dont la durée des contrats de location est inférieure à 12 mois, et pour lesquels OVHcloud peut se désengager rapidement sans contraintes financières ou économique). L'augmentation de la charge locative de 9,8 millions d'euros s'explique principalement par l'augmentation de la part des services incluse dans les loyers des points de présence (POP) et des centres de données pour 8,4 millions d'euros.

4.6 Dotations aux amortissements et dépréciations

<i>(en milliers d'euros)</i>	2021	2022
Amortissements des immobilisations incorporelles	(9 978)	(21 044)
Amortissements des droits d'utilisations	(18 673)	(16 041)
Amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles	(195 391)	(231 620)
Dotations aux amortissements et dépréciations	(224 042)	(268 705)

L'augmentation des amortissements des immobilisations incorporelles provient principalement de la mise en service de projets de développement activés sur l'exercice clos le 31 août 2021 et sur la période close au 31 août 2022. L'augmentation des dotations aux amortissements et provisions pour dépréciation des immobilisations corporelles résulte de la réduction de la période d'amortissement consécutive à l'incendie du site de Strasbourg et d'une dotation complémentaire de dépréciation de certains composants en lien avec une analyse plus précise de l'usage projeté des composants. Au 31 août 2022, la dépréciation des composants s'élève à 15,0 millions d'euros contre 8,1 millions au 31 août 2021.

4.7 Autres produits et charges opérationnels non courants

<i>(en milliers d'euros)</i>	2021	2022
Autres produits opérationnels non courants	-	103
Coûts des sinistres	(56 748)	(3 926)
Coûts de restructuration et autres charges principalement liées aux immobilisations	(963)	(15 893)
Indemnités d'assurance	58 000	-
Coûts liés à des opérations sur le capital	(8 121)	(7 628)
Coûts liés aux acquisitions	(916)	(1 503)
Coûts liés aux cessions	(730)	-
Autres charges opérationnelles non courantes	(9 478)	(28 950)
Autres produits et charges opérationnels non courants	(9 478)	(28 847)

Coûts liés à des opérations sur le capital

Les coûts liés à des opérations sur le capital correspondent aux coûts engagés par le Groupe dans le contexte de son introduction en bourse (principalement honoraires de conseil) sur les exercices 2021 et 2022.

Coûts des sinistres

Les coûts des sinistres correspondent aux coûts directement induits par la survenance du sinistre de Strasbourg et aux actions en responsabilité de la part de certains clients, majoritairement couverts par une provision d'ores et déjà comptabilisée au 31 août 2021 (Note 4.21).

Coûts de restructurations et autres charges, principalement liées aux immobilisations

Les charges de restructuration de la période close le 31 août 2022 concernent principalement la refonte des process industriels du Groupe en 2022. Les autres charges sur les périodes closes au 31 août 2021 et 2022 sont essentiellement constituées de moins-values de cessions d'actifs, et de mises au rebut et de réévaluations d'actifs de composants informatiques, faisant suite à la migration des données dans le nouveau système SAP et à la refonte des process industriels du Groupe.

4.8 Résultat financier

(en milliers d'euros)	2021	2022
Charges d'intérêt	(30 267)	(11 197)
Coût de l'endettement financier	(30 267)	(11 197)
Gains de change	12 679	28 963
Produits d'intérêt	220	881
Autres produits financiers	-	1 060
Autres produits financiers	12 899	30 904
Pertes de change	(9 924)	(17 856)
Autres charges d'intérêt	(1 321)	(1 157)
Autres charges financières	(11 245)	(19 013)
Résultat financier	(28 613)	694

Le résultat financier comprend le coût de l'endettement financier, les produits de trésorerie et les autres charges et produits financiers (notamment les pertes et profits de change et les commissions bancaires).

Les gains et pertes de change sont principalement relatifs à des positions en dollars US et ne proviennent pas des instruments de couverture associés.

Le coût de l'endettement financier inclut les charges d'intérêts liées aux emprunts et dettes financières et les charges d'intérêts liées à la dette locative. La baisse des charges d'intérêts sur la période de 12 mois close le 31 août 2022 provient principalement des conditions de refinancement favorables (au 31 août 2022, la marge appliquée sur le nouvel emprunt à terme est de 1,10% contre 3,25% pour le précédent financement).

4.9 Impôt sur le résultat

Les principales composantes de la charge d'impôt sur le résultat pour les exercices clos aux 31 août 2021 et 2022 sont les suivantes :

Résultat consolidé

(en milliers d'euros)	2021	2022
Impôts courants	(4 703)	(8 928)
- sur le résultat	(2 426)	(6 056)
- sur la valeur ajoutée (CVAE)	(2 277)	(2 872)
Impôts différés	(5 537)	164
(Charge)/Produit d'impôt constaté en compte de résultat	(10 240)	(8 764)

Autres éléments du résultat global consolidé constatés en capitaux propres

(en milliers d'euros)	2021	2022
Impôts différés sur variations de juste valeur des instruments de couverture de flux de trésorerie	(873)	(3 001)
Impôts différés sur réévaluation du passif au titre des régimes de retraite à prestations définies (écarts actuariels)	39	(132)
(Charge)/Produit d'impôt constaté en autres éléments du résultat global consolidé	(834)	(3 132)

Variations bilantielles

Au bilan consolidé, les variations relatives aux impôts différés nets sont les suivantes :

(en milliers d'euros)	31 août 2021	31 août 2022
<i>Impôts différés actifs</i>	11 431	8 729
<i>Impôts différés passifs</i>	(9 290)	(14 144)
1er septembre	2 141	(5 415)
Comptabilisés au compte de résultat	(5 537)	164
Comptabilisés en autres éléments du résultat global consolidé (capitaux propres)	(834)	(3 132)
Transferts	(438)	-
Autres mouvements	(321)	(957)
Ecart de conversion	(425)	(1 796)
31 août	(5 415)	(11 136)
<i>Impôts différés actifs</i>	8 729	5 623
<i>Impôts différés passifs</i>	(14 144)	(16 759)

Impôts différés nets par nature de différences temporaires

(en milliers d'euros)	31 août 2021	31 août 2022
Contrats de location	883	620
Déficits reportables	6 276	6 999
Engagements à prestations définies	553	524
Provisions non déductibles	3 852	2 446
Différences d'amortissements	1 169	335
Autres différences temporaires	4 608	5 033
Compensations des impôts différés	(8 612)	(10 334)
Impôts différés actifs	8 729	5 623

(en milliers d'euros)	31 août 2021	31 août 2022
Immobilisations réévaluées dans le cadre de regroupements d'entreprises	1 419	2 834
Dépreciations et amortissements (différences de rythmes d'amortissement)	13 261	14 922
Étalement de l'indemnité d'assurance sur sinistre (1)	6 731	5 062
Réévaluation des instruments financiers y compris dérivés	-	3 028
Risques fiscaux	1 023	553
Autres différences temporaires	322	695
Compensations des impôts différés	(8 612)	(10 334)
Impôts différés passifs	14 144	16 759

(1) Disposition du Code Général des Impôts relative à l'étalement de l'indemnité d'assurance sur sinistres

Rapprochement de la charge d'impôt pour les exercices 2021 et 2022

(en milliers d'euros)	2021	2022
Résultat avant impôt	(22 104)	(19 790)
Taux d'imposition en France	32,02%	28,41%
Produit/(Charge) d'impôt théorique	7 078	5 622
Différences de taux d'imposition entre pays	(206)	318
Éléments de rapprochement avec le taux effectif :	(17 112)	(14 705)
Impact net des différences permanentes (1)	(5 662)	(9 851)
Reconnaissance d'impôts différés actifs sur déficits reportables nés au cours d'exercices antérieurs	822	-
Impôts différés actifs non reconnus sur différences temporelles et déficits reportables (2)	(9 018)	(4 594)
Crédits d'impôt (3)	891	2 277
Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE) en France	(1 548)	(1 967)
Autres éléments	(2 597)	(570)
Produit/(Charge) d'impôt effectif	(10 240)	(8 764)

(1) Au 31 août 2022, comprend principalement la non-déductibilité de certaines charges, dont notamment les charges liées aux rémunérations fondées sur des actions et aux compléments de prix d'acquisition.

(2) Comprend les déficits fiscaux n'ayant pas fait l'objet d'une comptabilisation d'impôt différé actif, principalement sur le périmètre fiscal des Etats-Unis.

(3) Les crédits d'impôts reconnus dans l'EBITDA n'étant pas taxables, la charge d'impôt mécaniquement calculée constitue un élément de rapprochement.

A ce jour, le Groupe n'active ses déficits reportables que sur le périmètre d'intégration fiscale de la France. Le Groupe estime, sur la base des bénéfiques dégagés sur les 3 derniers exercices (exercices 2019 à 2021) sur ce même périmètre fiscal, être en mesure de consommer ses déficits reportables dans un horizon d'environ 5 ans.

L'environnement macroéconomique actuel est sans impact significatif sur les perspectives de consommation des déficits reportables.

Aux 31 août 2021 et 2022, les déficits fiscaux n'ayant pas fait l'objet d'une comptabilisation d'impôt différé actif concernent pour l'essentiel le périmètre fiscal des Etats-Unis, pour un montant de 127 millions d'euros (114 millions d'euros au 31 août 2021). Aux Etats-Unis, les déficits sont reportables pendant 20 ans à compter de l'exercice de leur constatation.

4.10 Immobilisations incorporelles

Goodwill

(en milliers d'euros)	31 août 2021	31 août 2022
VALEURS BRUTES		
A l'ouverture	22 579	35 137
Augmentations	12 902	20 054
Variations de périmètre	(493)	-
Transferts	-	(5 498)
Ecart de conversion	149	2 499
A la clôture	35 137	52 192
DEPRECIATIONS		
Au 1er septembre	(1 793)	(1 300)
Variations de périmètre	493	-
A la clôture	(1 300)	(1 300)
VALEURS NETTES	33 836	50 892

Au 31 août 2022, la valeur brute du Goodwill se compose des Goodwill suivants : ForePaaS (société acquise le 20 avril 2022) pour un montant de 20,1 millions d'euros (Goodwill provisoire) ; BuyDRM (société acquise en 2021) pour un montant de 9,4 millions d'euros ; OpenIO pour un montant de 18,5 millions d'euros et Exten pour un montant de 4,3 millions d'euros (sociétés acquises en 2020).

La variation du Goodwill entre le 31 août 2021 et le 31 août 2022, passant de 33,8 millions d'euros au 31 août 2021 à 50,9 millions d'euros au 31 août 2022, provient principalement du Goodwill provisoire généré par l'acquisition la société ForePaaS d'un montant de 20,1 millions d'euros, de la finalisation de l'allocation du prix d'acquisition de BuyDRM (société acquise le 22 juillet 2021), ayant conduit à reclasser 7,9 millions d'euros en immobilisations incorporelles au titre de la technologie, et des effets de la conversion.

Acquisition de la société ForePaaS

Le 20 avril 2022, OVH Groupe S.A. a acquis ForePaaS, une société française qui propose une plateforme unifiée spécialiste des projets de data analytics, machine learning, et d'intelligence artificielle au service des entreprises, pour une contrepartie transférée de 17,8 millions d'euros.

Le Goodwill provisoire résultant de l'acquisition de ForePaaS a été déterminé comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>		31 août 2022
Contrepartie versée en numéraire	a	17 848
Autres actifs non courants et courants		2 133
Trésorerie et équivalents de trésorerie		672
Dettes et passifs courants		(2 915)
Actif net acquis	b	(110)
Contrepartie éventuelle	c	2 095
Goodwill provisoire	a-b+c	20 054

L'allocation du prix d'acquisition sera effectuée dans la limite des 12 mois suivant l'acquisition tel que prévu par la norme IFRS3 révisée. La contrepartie éventuelle identifiée dans le cadre du calcul provisoire du Goodwill repose sur l'atteinte d'objectifs, sur une période de 18 mois, définis afin de garantir le développement et la mise en service de divers logiciels.

Autres immobilisations incorporelles

(en milliers d'euros)	Coûts de développement capitalisés	Blocs IP	Autres immobilisations incorporelles	Total
VALEURS BRUTES				
1 septembre 2020	53 207	23 834	29 481	106 522
Augmentations	58 737	7 094	1 934	67 765
Diminutions	-	-	(400)	(400)
Variations de périmètre	(3 418)	-	(536)	(3 954)
Transferts	40	-	984	1 024
Autres mouvements	(111)	-	111	(0)
Ecart de conversion	-	123	149	272
31 août 2021	108 455	31 051	31 723	171 229
Augmentations	73 059	19 877	4 948	97 885
Variations de périmètre	1 408	-	-	1 408
Transferts	-	-	(924)	(924)
Autres mouvements	(324)	-	(2 501)	(2 825)
Ecart de conversion	120	931	2 891	3 942
31 août 2022	182 718	51 860	36 138	270 716
AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS				
1 septembre 2020	(5 292)	-	(21 755)	(27 047)
Dotations	(8 402)	-	(1 688)	(10 090)
Variations de périmètre	3 378	-	691	4 069
Transferts	55	-	(1 192)	(1 137)
Ecart de conversion	-	-	(140)	(140)
31 août 2021	(10 261)	-	(24 084)	(34 344)
Dotations	(18 084)	-	(2 960)	(21 044)
Transferts	-	-	8 122	8 122
Autres mouvements	-	-	2 222	2 222
Ecart de conversion	-	-	(2 166)	(2 166)
31 août 2022	(28 345)	-	(18 865)	(47 210)
VALEURS NETTES				
1 septembre 2020	47 914	23 834	7 726	79 475
31 août 2021	98 194	31 051	7 640	136 885
31 août 2022	154 374	51 860	17 273	223 506

Au titre de l'exercice clos le 31 août 2022, le total des dépenses de recherche et développement d'OVHcloud s'élevaient à 92,2 millions d'euros, et comprennent 73,1 millions d'euros de coûts capitalisés (58,7 millions d'euros ont été capitalisés au 31 août 2021). Ces coûts capitalisés, qui répondent aux critères de la norme IAS 38 « Immobilisations incorporelles », sont fondamentaux pour le développement, la fabrication, la mise en œuvre et la commercialisation de technologies et de logiciels nouveaux ou en amélioration continue.

Parmi les coûts capitalisés au 31 août 2022, 32,3 millions d'euros correspondent à des coûts internes (coûts du personnel) (27,8 millions d'euros au 31 août 2021), et 39,8 millions d'euros à des coûts externes (logiciels, prestations) (32,2 millions d'euros au 31 août 2021).

Les coûts internes capitalisés comprennent essentiellement des projets de refonte des systèmes d'information pour 16,2 millions d'euros (13,1 millions d'euros au 31 août 2021), dont la mise en place par le groupe de logiciels de suivi de la performance, dont le logiciel SAP, et des projets de développement de nouveaux services à destination des clients pour 16,1 millions d'euros (14,7 millions d'euros au 31 août 2021).

Par ailleurs, l'allocation du prix d'acquisition de la société BuyDRM, acquise le 22 juillet 2021, a conduit à reconnaître 7,9 millions d'euros d'immobilisations incorporelles au titre de la technologie, amortie sur 5 ans au même titre que les autres coûts capitalisés d'OVHcloud.

4.11 Immobilisations corporelles

(en milliers d'euros)	Terrains	Constructions et agencements sur constructions	Installations techniques, matériel et outillages industriels	Equipements informatiques	Autres immobilisation s corporelles	Contrats de location - Droit d'utilisation	Immobilisation corporelle en construction	Total
VALEURS BRUTES								
1 septembre 2020	6 618	53 225	163 012	909 041	241 306	103 753	120 046	1 597 001
Augmentations	-	3 308	18 589	173 550	230	14 579	82 298	292 553
Diminutions	-	(3 720)	(6 377)	(216 215)	(6 764)	(23 428)	(5 941)	(262 445)
Variations de périmètre	-	(1 765)	(13 368)	(13)	(498)	(191)	(3)	(15 838)
Transferts	-	1 401	78 350	17 094	(13 170)	(2 979)	(50 495)	30 201
Autres mouvements	1	-	-	1	(138)	3 798	1	3 663
Ecart de conversion	44	683	5 075	5 093	270	450	634	12 249
31 août 2021	6 663	53 132	245 281	888 551	221 236	95 982	146 540	1 657 384
Augmentations	-	3 168	33 806	217 922	32 630	15 703	69 458	372 687
Diminutions	-	(1 044)	10 147	(28 554)	(626)	(24 032)	(62)	(44 170)
Variations de périmètre	-	-	-	8	37	-	-	45
Transferts	-	(920)	17 816	(60 347)	10 313	-	(7 314)	(40 452)
Autres mouvements	-	(86)	(5 586)	10 769	(0)	2 179	(12 336)	(5 060)
Ecart de conversion	726	3 389	16 987	33 523	260	3 311	7 313	65 509
31 août 2022	7 388	57 638	318 453	1 061 872	263 850	93 143	203 599	2 005 943
AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS								
1 septembre 2020	-	(15 994)	(66 862)	(513 143)	(169 085)	(49 851)	(10 885)	(825 818)
Dotations	(183)	(3 299)	(28 569)	(154 104)	(5 561)	(18 689)	(7 843)	(218 248)
Reprises	-	-	529	302	-	-	1 053	1 884
Diminutions	-	2 842	4 453	220 169	3 869	23 091	-	254 424
Variations de périmètre	-	1 364	12 819	17	450	129	-	14 779
Transferts	(509)	777	(27 430)	(15 945)	5 968	1 864	5 474	(29 801)
Autres mouvements	-	(1)	-	1	138	(2 964)	(1)	(2 827)
Ecart de conversion	-	(125)	(2 271)	(2 672)	(14)	(285)	(86)	(5 453)
31 août 2021	(692)	(14 436)	(107 331)	(465 375)	(164 235)	(46 705)	(12 287)	(811 060)
Dotations	(185)	(2 706)	(32 924)	(167 174)	(11 759)	(16 041)	(16 872)	(247 662)
Diminutions	-	219	24	7 259	24	13 031	-	20 557
Variations de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-
Transferts	-	920	(1 634)	39 175	(1 899)	-	4 493	41 055
Autres mouvements	-	247	3 420	(5 170)	-	(1 046)	10 440	7 889
Ecart de conversion	32	(921)	(6 844)	(16 414)	44	(2 036)	(724)	(26 863)
31 août 2022	(845)	(16 679)	(145 289)	(607 698)	(177 826)	(52 798)	(14 950)	(1 016 085)
VALEURS NETTES								
1 septembre 2020	6 618	37 231	96 150	395 898	72 221	53 902	109 161	771 183
31 août 2021	5 971	38 696	137 950	423 176	57 001	49 277	134 253	846 322
31 août 2022	6 543	40 959	173 164	454 174	86 024	40 345	188 649	989 857

Terrains et constructions

Les terrains et constructions d'une valeur comptable de 47,5 millions d'euros en août 2022 (au 31 août 2021 : 44,7 millions d'euros) sont principalement constitués de centres de données et des terrains y afférents.

Installations techniques, matériel et outillages, et équipements informatiques

Les machines, équipements et matériel informatique d'une valeur comptable de 627,3 millions d'euros en août 2022 (au 31 août 2021 : 561,1 millions d'euros) sont principalement constitués (i) des lignes de production industrielle (puisqu'OVHcloud assure la production des serveurs informatiques utilisés pour fournir les services de Private et Public Cloud à ses clients), y compris les installations techniques nécessaires notamment au traitement de l'électricité, du refroidissement de l'eau, des connexions de réseau et (ii) des serveurs informatiques une fois mis en service.

Autres immobilisations corporelles

Les autres immobilisations corporelles d'une valeur comptable de 86 millions d'euros en août 2022 (au 31 août 2021 : 57 millions d'euros) sont principalement des agencements réalisés sur la société OVH S.A.S.

Droits d'utilisation au titre des contrats de location

Les droits d'utilisation au titre des contrats de location d'une valeur nette comptable de 40,3 millions d'euros à fin août 2022 (49,3 millions d'euros au 31 août 2021) sont principalement composés de baux de bureaux et logements, de centres de données et de points de présence (POP).

Immobilisations corporelles en construction

Les immobilisations corporelles en construction représentent principalement les coûts de production des serveurs et des réseaux, et l'aménagement des bâtiments.

4.12 Tests de dépréciation des Goodwill et immobilisations corporelles et incorporelles

Dans le cadre de l'évaluation de la valeur des écarts d'acquisition, un test de dépréciation a été mené au 31 août 2022, en application de la procédure mise en place par le Groupe.

Le résultat de ces tests de dépréciation n'a pas conduit au 31 août 2022 à la reconnaissance de perte de valeur.

Les principales hypothèses retenues pour estimer les valeurs d'utilité de chaque groupe d'UGT sont les suivantes :

(en % par UGT)	31 août 2021	31 août 2022
Baremetal		
Taux d'actualisation	7,1%	8,5%
Taux de croissance à l'infini	3,0%	3,0%
Hosted Private Cloud		
Taux d'actualisation	7,1%	8,5%
Taux de croissance à l'infini	3,0%	3,0%
Public Cloud		
Taux d'actualisation	7,1%	8,5%
Taux de croissance à l'infini	3,0%	3,0%
Web Cloud		
Taux d'actualisation	7,1%	8,5%
Taux de croissance à l'infini	3,0%	3,0%

Les objectifs de revenu, d'EBITDA courant et de Capex du modèle prennent notamment en compte des hypothèses de croissance du marché mondial du cloud, en cohérence avec les prévisions d'organismes externes indépendants, qui est stimulée par la croissance exponentielle de l'utilisation des données, une augmentation régulière des dépenses de cloud et l'adoption croissante de stratégies hybrides et multi-cloud par les entreprises. Ainsi, le taux de croissance à l'infini reste identique à celui du 31 août 2021.

Par ailleurs, une analyse de sensibilité du calcul à une variation conjointe des paramètres suivants n'a pas mis en évidence de valeur recouvrable inférieure à la valeur comptable des unités génératrices de trésorerie :

- +/- 1,5 point du taux d'actualisation
- +/- 0,5 point du taux de croissance à l'infini
- -10% des flux de trésorerie

4.13 Actifs financiers non courants

<i>(en milliers d'euros)</i>	Parts dans les sociétés non consolidées	Prêts et sûretés	Total
VALEURS BRUTES			
1 septembre 2020	99	1 214	1 313
Cessions/Diminutions	-	(225)	(225)
Transferts	-	235	235
Ecart de conversion	-	12	12
31 août 2021	99	1 236	1 335
Acquisitions/Augmentations	30	241	271
Cessions/Diminutions	-	(210)	(210)
Variations de périmètre	-	138	138
Autres mouvements	-	(69)	(69)
Ecart de conversion	-	17	17
31 août 2022	129	1 353	1 482
DEPRECIATIONS			
1 septembre 2020	(33)	-	(33)
31 août 2021	(32)	-	(32)
31 août 2022	(32)	-	(32)
VALEURS NETTES			
1 septembre 2020	66	1 214	1 280
31 août 2021	67	1 236	1 303
31 août 2022	97	1 353	1 450

Durant l'exercice clos au 31 août 2021, la société Hubic SAS (désormais société Shadow) a bénéficié d'un apport partiel d'actifs. Les titres détenus ont par la suite été cédés par le Groupe à la société Jezby Ventures SAS pour 0,5 million d'euros.

Les prêts, sûretés et autres actifs financiers correspondent à des dépôts et cautionnements versés dans le cadre de locations d'immeubles d'exploitation.

4.14 Clients

Les clients se décomposent comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 août 2021	31 août 2022
Créances clients	54 625	64 370
Dépréciations des créances clients	(24 799)	(32 162)
Actifs sur contrats	5 655	6 557
Clients	35 481	38 765

Les dépréciations de créances clients évoluent comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 août 2021	31 août 2022
Au 1er septembre	(19 666)	(24 799)
Dotations	(5 326)	(7 625)
Reprises	371	931
Autres variations	(42)	(30)
Ecart de conversion	(136)	(639)
Au 31 août	(24 799)	(32 162)

L'ancienneté des créances, après prise en compte des dépréciations, se présente comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 août 2021	31 août 2022
Créances clients nettes	35 481	38 765
non échu	26 723	29 680
< à 30 jours	4 932	5 559
> à 30 jours et < à 90 jours	2 894	1 505
> à 90 jours	932	2 021

4.15 Autres créances et actifs courants

Les autres créances et actifs courants se décomposent comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 août 2021	31 août 2022
Prêts et sûretés	294	296
Avances aux fournisseurs	9 816	9 071
Créances fiscales (hors impôt courant)	35 416	56 437
Charges constatées d'avance	26 825	11 990
Autres créances	59 608	2 117
Autres créances et actifs courants	131 959	79 911

La variation des autres créances et actifs courants entre le 31 août 2021 et le 31 août 2022 s'explique notamment par l'encaissement de l'indemnité forfaitaire octroyée par les compagnies d'assurance au titre des dommages causés par l'incendie du site de Strasbourg pour un montant de 58 millions d'euros.

Les créances fiscales incluent notamment 13,2 millions d'euros de Crédit d'Impôt Recherche au 31 août 2022 (3,8 millions d'euros au 31 août 2021), ainsi que la TVA.

Les variations des créances et autres créances sont expliquées ci-dessous :

	Clients	Autres créances	Total
<i>(en milliers d'euros)</i>			
1 septembre 2020	25 363	43 385	68 748
Ecart de conversion	1 062	133	1 195
Variations de périmètre	55	(37)	18
Autres variations (transferts)	(3 212)	662	(2 550)
Variations liées aux créances nettes d'exploitation et autres créances	12 214	87 795	100 009
Variations prêts et avances consentis	-	19	19
31 août 2021	35 481	131 958	167 439
Ecart de conversion	659	3 416	4 075
Variations de périmètre	32	162	194
Autres variations (transferts)	4 652	3 282	7 934
Variations liées aux créances nettes d'exploitation et autres créances	(2 058)	(58 907)	(60 965)
31 août 2022	38 765	79 911	118 676

4.16 Capital

Capital social au 31 août 2021

Au 31 août 2021, le capital social était composé d'actions ordinaires d'une valeur nominale de 1 euro et de deux catégories d'actions de préférence (A et C) d'une valeur nominale de 1,23 euro pour les actions de préférence A et d'une valeur nominale de 1 euro pour les actions de préférence C. Il s'élevait à 170,8 millions d'euros et se composait de 136 378 003 actions ordinaires, 27 968 123 actions de préférence A et 2 actions de préférence C.

Au 31 août 2021, le capital social de la Société était détenu à 79 % par la famille du fondateur, 17 % par des fonds d'investissement et 4 % par certains salariés du Groupe dans le cadre d'un plan d'attribution d'actions.

Capital social au 31 août 2022

A la suite des diverses opérations sur l'actionnariat de la Société survenues après son introduction en bourse (fusion des sociétés MANOVH et MENOVAH dans la Société, conversion des actions de Préférence A et des actions de Préférence C en actions Ordinaires de la Société, Offre d'actionnariat réservée aux employés du Groupe et l'acquisition d'actions gratuites dans le cadre des plans d'attributions octroyés en Février 2021 et Juillet 2021, tel que détaillé en Notes 2 et 4.24), le capital social est composé de 190 540 425 actions ordinaires d'une valeur nominale de 1 euro.

Au 31 août 2022, le capital social de la Société était détenu comme suit :

- Famille Klaba : 68,82%
- Fonds d'investissement : 15,24%
- Salariés du Groupe (plans d'attribution d'actions et actionnariat salarié) : 2,51%
- Dirigeants et administrateurs : 0,45%
- Flottant : 12,98%

NOMBRE D' ACTIONS (en milliers)	Actions ordinaires	Actions de préférence A	Total
1 septembre 2020	136 006	27 968	163 974
Augmentations / (Diminutions)	372	-	372
31 août 2021	136 378	27 968	164 346
Augmentations / (Diminutions)	54 163	(27 968)	26 194
31 août 2022	190 541	-	190 541

<i>(en milliers d'euros)</i>	Actions ordinaires	Actions de préférence A	Total capital social	Prime d'émission	Total
1 septembre 2020	136 006	34 401	170 407	93 842	264 249
Augmentations / (Diminutions)	372	-	372	(372)	-
31 août 2021	136 378	34 401	170 779	93 470	264 249
Augmentations / (Diminutions)	54 163	(34 401)	19 762	324 786	344 548
31 août 2022	190 541	-	190 541	418 256	608 797

Augmentations et diminutions de capital

Sur la période close au 31 août 2022, les opérations suivantes ont été réalisées par décision des actionnaires :

- En date du 18 octobre 2021 : réduction de capital de 1 165 047 euros (en contrepartie de la prime d'émission) correspondant à :
 - o Une réduction du montant nominal de 6 432 668,29 euros, consécutivement à la réduction de la valeur nominale des actions de préférence A de 1,23 euros à 1 euro par action de préférence de catégorie A,
 - o Une augmentation de capital d'un montant nominal de 5 267 621 euros, par voie d'émission de 33 235 744 Actions Ordinaires d'une valeur nominale de 1 euro chacune consécutivement à la conversion de l'ensemble des actions de préférence en Actions Ordinaires ;
- En date du 18 octobre 2021 : augmentation de capital de 18 918 919 euros, par émission de 18 918 919 actions nouvelles d'une valeur nominale de 1 euro, par offre au public avec suppression du droit préférentiel de souscription;
- En date du 9 novembre 2021 : augmentation de capital au titre de l'offre d'actionnariat salarié (« ESP 2021 ») pour un montant de 1,4 millions d'euros, correspondant à l'émission de 1 365 343 actions d'une valeur nominale de 1 euro (dont 702 269 actions nouvelles et 663 074 actions créées par incorporation au capital d'un montant de 663 074 euros prélevé sur le compte de "réserves" au titre de l'abondement);
- En date du 23 février 2022 : augmentation de capital de 442 186 euros par incorporation de primes d'émission via l'émission de 442 186 actions ordinaires ;
- En date du 20 juillet 2022 : augmentation de capital de 200 183 euros par incorporation de primes d'émission via l'émission de 200 183 actions ordinaires.

Actions de préférence

Actions de préférence A

- Droits de gouvernance : chaque action de préférence A donnait droit à une voix dans les décisions collectives des actionnaires de la Société (assemblées générales).
- Droits économiques : chaque action de préférence A donnait droit chaque année à un dividende précipitaire dans certaines conditions prévues par les statuts du groupe OVHcloud, mais ne donnait pas droit au dividende ordinaire payable au titre des actions ordinaires.

Actions de préférence C

- Droits de gouvernance : les actions de préférence C ne donnaient pas droit de vote dans les décisions collectives des actionnaires de la Société, mais la détention d'actions de préférence C donnait le droit de mettre en œuvre le renversement de gouvernance prévu par les statuts du groupe OVHcloud et précisé dans le pacte d'associés.
- Droits économiques : les actions de préférence C ne conféraient aucun droit économique autre que celui de recevoir le remboursement de leur prix de souscription.

Toutes les actions de préférence A et toutes les actions de préférence C ont été converties en actions ordinaires de la Société, le 14 octobre 2021, date du règlement-livraison des actions dans le cadre de l'admission aux négociations des actions de la Société sur le marché réglementé d'Euronext Paris.

Dividende

Le Groupe n'a pas déclaré ni versé de dividende au cours des exercices 2021 et 2022.

4.17 Endettement net

Endettement net

L'endettement net comprend l'ensemble des dettes financières courantes et non courantes diminué du montant de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

Le tableau suivant présente un résumé de la dette financière nette et brute du Groupe :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 août 2021	31 août 2022
Dettes financières non courantes	639 583	559 323
Dettes financières courantes	69 760	2 209
Dettes financières brute (hors dettes locatives)	709 343	561 532
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(53 610)	(36 187)
Endettement net	655 733	525 345
Dettes locatives	52 898	42 404
Endettement net (y compris dettes locatives)	708 631	567 749

Structure de la dette du Groupe

Nouvelle Convention de Crédits

Le 24 septembre 2021, OVHcloud a conclu avec un pool de banques un nouveau contrat de crédits senior (la « Nouvelle Convention de Crédits ») pour un refinancement non sécurisé de 920 millions d'euros. Au 31 août 2022, la marge appliquée est de 1,10% pour l'emprunt à terme. Afin de limiter le risque induit par la fluctuation des taux d'intérêt sur le coût de son nouvel emprunt à terme le Groupe a mis en place deux contrats d'échange de taux échangeant le taux variable de l'emprunt à terme contre des taux fixes (Note 4.19).

Le Groupe a décidé d'engager ce refinancement conditionné par la réalisation de l'IPO en raison de bonnes conditions de marché et de l'évolution favorable de son profil de crédit en lien avec l'introduction en bourse. Les facilités de crédit, qui ne font pas l'objet d'une garantie donnée par la société, comprennent un prêt à terme d'un montant de 500 millions d'euros, pour une durée de 5 ans, et la mise en place d'une nouvelle facilité de crédit renouvelable (RCF) pour une capacité maximale de 420 millions d'euros dont l'échéance initiale est fixée à 5 ans, mais pouvant bénéficier de deux options d'extension d'une année supplémentaire. Le RCF a fait l'objet d'un tirage de 60,1 millions d'euros.

La Nouvelle Convention de Crédits prévoit également des prêts à terme et des facilités de crédit renouvelables additionnels non confirmés (les « Crédits Non Confirmés »), sous réserve du respect de certaines conditions.

La Nouvelle Convention de Crédits contient une clause limitant le ratio de levier de 4:1. Ce ratio est respecté pour la période close au 31 août 2022.

Prêts BPIfrance

Le prêt à terme A de BPIfrance a été refinancé en juin 2021 par le biais d'un prêt vert de 5 millions d'euros de BPIfrance, à un taux d'intérêt annuel de 0,98%, remboursable en 20 échéances trimestrielles entre le 30 septembre 2023 et le 30 juin 2028. Ce prêt a été accordé par la BPI pour participer au programme d'investissement du Groupe dans le cadre du Plan France Relance.

Détail des dettes financières

(en milliers d'euros)	Type de facilité	Montant notionnel ou maximum	Taux d'intérêt	Maturité finale	Non courant	Courant	Total 31 août 2022
Facilité à terme	maturité	500 000	Euribor + marge 1,10%	23/10/2026	492 798	1 571	494 368
Facilité de crédit renouvelable	renouvelable	60 000	Euribor + marge 0,70%	23/10/2026	60 000	58	60 058
Prêt à terme B (prêt BPI)	linéaire	530		31/03/2026	230	100	330
Prêt vert (prêt BPI)	linéaire	5 000	0,98%	30/06/2028	5 000	8	5 008
Autres emprunts					1 295	468	1 763
Concours bancaires					-	5	5
Total des dettes financières (1)					559 323	2 209	561 532

(1) Les dettes financières sont toutes libellées en euros.

Variation des dettes financières

A la suite de son introduction en bourse, le Groupe a procédé, le 25 octobre 2021, au remboursement intégral du Contrat de Crédits antérieurs (Prêt à Terme et Facilité de Crédit Renouvelable), ainsi que des obligations Euro PP, pour un montant de 705,2 millions d'euros, et à la mise en place d'un nouveau contrat de crédits senior d'un montant total en principal de 920 millions d'euros (la « Nouvelle Dette »), conclu en remplacement du Contrat de Crédits antérieurs. La Nouvelle Dette intègre un nouvel emprunt à terme de 500 millions d'euros et la mise en place d'une nouvelle facilité de crédit renouvelable (RCF) pour une capacité maximale de 420 millions d'euros.

Les variations de l'endettement financier aux 31 août 2021 et 2022 sont les suivantes :

(en milliers d'euros)	1 septembre 2021	Emissions d'emprunts	Remboursements d'emprunts	Activation frais d'emprunt	Amortissement frais d'emprunt	Intérêts payés	Intérêts courus	Effets d'actualisation	Variation des concours bancaires	Ecarts de conversion	Variations de périmètre	Transferts et autres mouvements	31 août 2022
												(1)	
Emprunts obligataires	-	-	(17)	-	-	-	-	-	-	-	207	-	190
Facilités de crédit renouvelables, prêts à terme et autres dettes	639 583	560 000	(634 469)	(8 676)	1 473	-	-	-	-	-	1 222	-	559 133
Dettes financières non courantes	639 583	560 000	(634 486)	(8 676)	1 473	-	-	-	-	-	1 429	-	559 323
Dettes locatives	38 061	10 620	(368)	-	-	-	-	-	-	724	-	(20 556)	28 481
Dettes financières non courantes y compris dettes locatives	677 644	570 620	(634 854)	(8 676)	1 473	-	-	-	-	724	1 429	(20 556)	587 804
Emprunts obligataires	67 000	642	(67 642)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Facilités de crédit renouvelables, prêts à terme et autres dettes	562	-	(157)	-	-	-	-	-	(354)	69	426	-	546
Intérêts sur emprunts à long terme	2 198	-	-	-	-	(10 524)	8 411	-	-	-	-	1 578	1 663
Dettes financières courantes	69 760	642	(67 799)	-	-	(10 524)	8 411	-	(354)	69	426	1 578	2 209
Dettes locatives	14 837	4 892	(16 835)	-	-	-	939	-	-	752	-	9 338	13 923
Dettes financières courantes y compris dettes locatives	84 597	5 534	(84 634)	-	-	(10 524)	9 350	-	(354)	821	426	10 916	16 132
Dettes financières y compris dettes locatives	762 241	576 154	(719 488)	(8 676)	1 473	(10 524)	9 350	-	(354)	1 545	1 854	(9 640)	603 936
Dont dettes financières	709 343	560 642	(702 285)	(8 676)	1 473	(10 524)	8 411	-	(354)	69	1 854	1 578	561 532
Dont dettes locatives	52 898	15 512	(17 203)	-	-	-	939	-	-	1 476	-	(11 218)	42 404

(en milliers d'euros)	1 septembre 2020	Emissions d'emprunts	Remboursements d'emprunts	Activation frais d'emprunt	Amortissement frais d'emprunt	Intérêts payés	Intérêts courus	Effets d'actualisation	Variation des concours bancaires	Ecarts de conversion	Variations de périmètre	Transferts et autres mouvements	31 août 2021
Emprunts obligataires	66 910	-	-	-	-	-	-	-	90	-	-	(67 000)	-
Facilités de crédit renouvelables, prêts à terme et autres dettes	512 801	120 000	(3 695)	-	8 874	-	-	-	-	(6)	-	1 609	639 583
Dettes financières non courantes	579 711	120 000	(3 695)	-	8 874	-	-	-	90	(6)	-	(65 391)	639 583
Dettes locatives	42 287	7 660	(543)	-	-	-	-	-	-	122	-	(11 465)	38 061
Dettes financières non courantes y compris dettes locatives	621 998	127 660	(4 238)	-	8 874	-	-	-	90	116	-	(76 856)	677 644
Emprunts obligataires	20 000	-	(20 000)	-	-	-	-	-	-	-	-	67 000	67 000
Facilités de crédit renouvelables, prêts à terme et autres dettes	7 947	1	(1 948)	-	-	-	-	-	(4 043)	8	-	(1 403)	562
Intérêts sur emprunts à long terme	2 581	-	-	-	-	(20 675)	20 292	-	-	-	-	-	2 198
Dettes financières y compris dettes locatives	30 528	1	(21 948)	-	-	(20 675)	20 292	-	(4 043)	8	-	65 597	69 760
Dettes locatives	13 871	6 942	(18 516)	-	-	-	1 210	-	-	61	-	11 269	14 837
Dettes financières courantes y compris dettes locatives	44 399	6 943	(40 464)	-	-	(20 675)	21 502	-	(4 043)	69	-	76 866	84 597
Dettes financières y compris dettes locatives	666 397	134 603	(44 702)	-	8 874	(20 675)	21 502	-	(3 953)	185	-	10	762 241
Dont dettes financières	610 239	120 001	(25 643)	-	8 874	(20 675)	20 292	-	(3 953)	2	-	206	709 343
Dont dettes locatives	56 158	14 602	(19 059)	-	-	-	1 210	-	-	183	-	(196)	52 898

(1) En avril 2022, le Groupe a signé un nouveau contrat de location de bureaux, réduisant ainsi la durée de l'actuel contrat de 3 ans. Les autres mouvements reflètent principalement la réévaluation de la dette de l'actuel contrat pour un montant de 8,7 millions d'euros.

4.18 Instruments financiers

Classement des instruments financiers

Les actifs et passifs financiers sont classés comme suit :

(en milliers d'euros)	Notes	Catégorie comptable	Niveau dans la hiérarchie de la juste valeur	31 août 2021		31 août 2022	
				Total de la valeur nette comptable	Juste valeur	Total de la valeur nette comptable	Juste valeur
Prêts et cautionnements et autres actifs financiers	2	Coût amorti	Niveau 2	1 236	1 236	1 353	1 353
Titres de participations non consolidés	3	Juste valeur par résultat	Niveau 3	67	67	97	97
Total actifs financiers non courants				1 303		1 450	
Clients	1	Coût amorti		35 481	35 481	38 765	38 765
Actifs financiers dérivés courants		Juste valeur par résultat ou instrument de couverture	Niveau 2	140	140	11 798	11 798
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1	Coût amorti		53 610	53 610	36 187	36 187
Total actifs financiers courants				89 231		86 750	
Total actifs financiers				90 534		88 200	
Dettes financières (hors dettes locatives)	5	Coût amorti	Niveau 2	639 584	639 584	559 323	559 323
Dettes locatives	4	Coût amorti		38 061	38 061	28 481	28 481
Autres passifs financiers non courants	6	Juste valeur par résultat ou instrument de couverture	Niveau 2	16 921	16 921	15 898	15 898
Total passifs financiers non courants				694 566		603 702	
Dettes financières (hors dettes locatives)	4	Coût amorti	Niveau 2	69 760	69 760	2 209	2 209
Dettes locatives	4	Coût amorti		14 837		13 923	
Fournisseurs	1	Coût amorti		149 503	149 503	115 111	115 111
Instruments financiers dérivés	6	Juste valeur par résultat ou instrument de couverture	Niveau 2	174	174	280	280
Total passifs financiers courants				234 274		131 523	
Total passifs financiers				928 840		735 225	

Note 1 - La valeur nette comptable des actifs et passifs financiers courants non dérivés est jugée correspondre à une approximation de leur juste valeur.

Note 2 - La différence entre la valeur nette comptable et la juste valeur des prêts et cautionnement en actifs financiers non courants et des dépôts de garantie en passifs financiers non courants est jugée non significative.

Note 3 - La juste valeur des titres de participation non consolidés est non significative.

Note 4 - Comme autorisé par les normes IFRS, la juste valeur de la dette locative et son niveau dans la hiérarchie de la juste valeur ne sont pas fournis.

Note 5 - La juste valeur des emprunts et dettes financières a été estimée selon la méthode des flux de trésorerie futurs actualisés à un taux de marché.

Note 6 - Les instruments dérivés sont évalués à leur juste valeur au bilan. La juste valeur est basée sur des données de marché et sur des modèles d'évaluation couramment utilisés. Elle peut être confirmée dans le cas d'instruments complexes par référence à des valeurs cotées par des établissements financiers indépendants. Les variations de juste valeur de ces instruments sont enregistrées au compte de résultat.

4.19 Instruments financiers dérivés

La stratégie de gestion des risques du Groupe et sa déclinaison en matière de gestion du risque sont expliquées en Note 4.20.

Afin de limiter le risque induit par la fluctuation des taux d'intérêt sur le coût de son nouvel emprunt à terme de 500 millions d'euros, Le Groupe a mis en place deux contrats d'échange de taux pour un montant notionnel total de 375 millions d'euros (swaps de taux d'intérêt, échangeant le taux variable de l'emprunt à terme contre des taux fixes), et ayant pour échéance le 30 septembre 2026. Au 31 août 2022, la juste valeur des swaps de taux ressort à 11,8 millions d'euros et est comptabilisée en contrepartie des autres éléments du résultat global.

Juste valeur des instruments de couverture :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 août 2021	31 août 2022
Instruments financiers dérivés actifs	140	11 798
Instruments financiers dérivés passifs	174	280

4.20 Gestion des risques

Gestion du risque financier

Le Groupe est exposé au risque de change, au risque de taux d'intérêt, au risque de crédit, au risque de liquidité et au risque de matière première.

La gestion des risques du Groupe se concentre sur l'imprévisibilité des marchés financiers et cherche à minimiser les effets négatifs potentiels de ces risques sur la performance financière du Groupe. Le Groupe peut utiliser des instruments financiers dérivés pour couvrir certaines expositions à ces risques.

Gestion du risque de change

Les activités internationales du Groupe génèrent des flux dans de nombreuses devises. Afin d'atténuer l'exposition au risque de change, le Groupe utilise des contrats de change à terme pour couvrir :

- Les achats de composants et d'immobilisations en dollars US. Ces opérations sont hautement probables et peuvent être désignées comme des éléments couverts. Le Groupe met en place des contrats de change à terme pour couvrir le coût des immobilisations contre le risque de change et qualifie ces opérations de couverture de flux de trésorerie. Les soldes des contrats de change à terme varient en fonction du niveau des investissements en dollars US attendus. Les variations du montant prévisionnel des flux de trésorerie pour les éléments couverts et les contrats de couverture peuvent être source d'inefficacité.
- Les actifs et passifs financiers en devises : dans le cadre de financements intragroupes, des facilités de financement sont mises en place entre la société mère dont la monnaie fonctionnelle est l'euro, et des filiales dont la monnaie fonctionnelle est en devises. Afin de centraliser le risque de change, le financement est mis en place dans la devise fonctionnelle de la filiale. Ces financements peuvent générer une exposition au risque de change qui n'est pas éliminée dans les comptes consolidés. Le Groupe a donc recours à des swaps de devises croisées pour couvrir l'exposition au risque de change lié au montant nominal et aux intérêts du financement. Les swaps de devises ne sont pas qualifiés d'instruments de couverture en IFRS. Le Groupe qualifie certains financements intragroupes d'investissements nets à l'étranger. Les écarts de valorisation liés aux évolutions des taux de change sont alors comptabilisés au sein des autres éléments du résultat global.

Par ailleurs, le Groupe centralise les excédents de trésorerie et les besoins de trésorerie en devises autres que l'euro pour les filiales du Groupe. Le risque lié aux comptes courants hors euro entre la trésorerie centrale et les filiales est couvert par des swaps de devises à court terme. Ces swaps ne sont pas qualifiés en relation de couverture.

Depuis l'exercice 2018, le Groupe limite les instruments dérivés de couverture utilisés aux swaps de devises et aux contrats de change à terme.

Toutes les justes valeurs des dérivés sont évaluées en utilisant des données observables importantes (niveau 2).

Ecart de conversion

La variation des écarts de conversion constatée dans les autres éléments du résultat net global correspond à un gain latent de change de 14,1 millions d'euros pour la période close au 31 août 2022 (gain latent de 4,4 millions d'euros pour la période close au 31 août 2021) reflétant, d'une part l'appréciation du dollar canadien et du dollar américain lors de la conversion en Euros du bilan des filiales canadiennes et américaines libellé en devise locale, pour leur consolidation dans OVH Groupe S.A, et d'autre part la cristallisation des effets de change sur l'opération de recapitalisation des entités états-unienne.

Effet de la couverture de flux de trésorerie dans le compte de résultat et les autres éléments du résultat global :

Pour des achats en dollar US, le groupe OVHcloud comptabilise les charges en dollars US intégrées dans le prix de l'actif immobilisé au taux de couverture. La partie efficace de l'instrument de couverture, qualifiée en relation de couverture de trésorerie, initialement comptabilisée dans les autres éléments du résultat global, est recyclée de la réserve de couverture de trésorerie aux actifs immobilisés. L'effet des instruments de couverture est ensuite recyclé en résultat en fonction des dépréciations et amortissements de ces immobilisations sur la durée d'utilité estimée des équipements.

Sensibilité des cours des devises :

Une variation des cours de change aurait affecté les fonds propres ou le résultat net consolidé, en raison des stratégies de couverture, de la façon suivante :

- Acquisitions futures d'immobilisations en dollars US : les instruments de couverture utilisés dans ces stratégies de couverture sont considérés comme 100 % efficaces. Les effets sur les autres éléments du résultat global d'une variation de 10 % du cours au comptant en dollar US à la date de clôture n'auraient pas généré d'impact en 2021 ni en 2022.
- Actifs et passifs financiers en devises et centralisation de trésorerie : les actifs et passifs en devises résultant de l'activité de financement des filiales non-euro génèrent des effets de change qui ne sont pas éliminés dans les états financiers consolidés. Les effets des instruments dérivés en devises compensent ces variations dans les états financiers. Une variation du taux de change au comptant appliquée à ces stratégies de couverture n'aurait donc pas d'impact sur le résultat net et les capitaux propres consolidés.

Gestion du risque de taux

Le Groupe est exposé aux variations de taux Euribor sur son emprunt à terme et sa facilité de crédit renouvelable dont le montant total s'élève à 560,1 millions d'euros au 31 août 2022. Ces passifs financiers arrivent à échéance en octobre 2026.

Afin de se prémunir contre la hausse des taux d'intérêt sur le coût de son nouvel emprunt à terme de 500 millions d'euros, Le Groupe a mis en place deux contrats d'échange de taux pour un montant notionnel total de 375 millions d'euros (swaps de taux d'intérêt, échangeant le taux variable de l'emprunt à terme contre des taux fixes), et ayant pour échéance le 30 septembre 2026.

Le Groupe est exposé aux IBOR par le biais de ses instruments financiers, amenés à être remplacés ou modifiés dans le cadre de la réforme IBOR, qui concerne l'ensemble des marchés. Il subsiste des incertitudes sur le calendrier et les méthodes de transition qui seront adoptés dans les différents pays où exerce le Groupe. En revanche, ce dernier estime que la réforme des IBOR n'aura pas de répercussion sur sa gestion des risques et sur sa comptabilité de couverture.

Analyse de sensibilité :

L'existence d'un floor justifie le fait de ne pas faire d'analyse sur l'hypothèse – 100 points de base.

Une analyse de sensibilité quantitative de la variation des taux d'intérêt au 31 août entrainerait les charges complémentaires suivantes au compte de résultat :

(en milliers d'euros)	31 août 2021	31 août 2022
Hypothèses de variation du taux d'intérêt Euribor		
+ 100 points de base	2 501	2 468
- 100 points de base	-	-

Gestion du risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque auquel est exposé le Groupe lorsqu'il éprouve des difficultés à remplir ses obligations relatives aux passifs financiers qui seront réglés par remise de trésorerie ou d'autres actifs financiers. L'objectif du Groupe pour gérer le risque de liquidité est de s'assurer, dans la mesure du possible, qu'il disposera de liquidités suffisantes pour honorer ses passifs lorsqu'ils arriveront à échéance sans encourir de pertes inacceptables ou porter atteinte à la réputation du Groupe.

Les ressources disponibles permettent au Groupe de gérer son risque de liquidité (trésorerie et lignes de crédit bancaires disponibles).

Le tableau ci-dessous présente les échéances contractuelles résiduelles des passifs financiers du Groupe, y compris ses paiements d'intérêts :

(en milliers d'euros)	31 août 2022		< 1 an	> 1 an < 5 ans	> 5 ans
	Valeur comptable	Montant contractuel			
Facilité à terme	494 368	523 131	5 576	517 554	-
Facilité de crédit renouvelable	60 058	70 297	2 058	68 238	-
Prêt à terme B (prêt BPI)	330	330	100	230	-
Prêt vert (prêt BPI)	5 008	5 178	49	4 123	1 006
Autres emprunts	1 763	1 970	468	1 425	77
Concours bancaires	5	5	5	-	-
Dettes locatives	42 404	42 404	13 923	28 481	-
Autres passifs financiers non courants	15 898	15 898	-	-	15 898
Fournisseurs	115 111	115 111	115 111	-	-
Passifs d'instruments financiers dérivés	280	280	280	-	-
Passifs financiers	735 225	774 603	137 570	620 051	16 981

(en milliers d'euros)	31 août 2021		< 1 an	> 1 an < 5 ans	> 5 ans
	Valeur comptable	Montant contractuel			
Emprunt obligataire B	58 793	59 280	59 280	-	-
Emprunt obligataire C	10 324	10 628	10 628	-	-
Facilité à terme	400 312	469 370	13 181	52 758	403 431
Facilité de crédit renouvelable	234 037	261 813	6 524	255 289	-
Prêt à terme B (prêt BPI)	530	530	200	330	-
Prêt vert (prêt BPI)	5 008	5 227	49	3 156	2 022
Concours bancaires	338	338	338	-	-
Dettes locatives	52 898	52 898	14 837	38 061	-
Autres passifs financiers non courants	16 921	16 921	-	-	16 921
Fournisseurs	149 504	149 504	149 504	-	-
Passifs d'instruments financiers dérivés	174	174	174	-	-
Passifs financiers	928 840	1 026 683	254 715	349 594	422 374

Gestion du risque de crédit

Le risque de crédit est géré au niveau du Groupe. Le risque de crédit découle de la trésorerie, des équivalents de trésorerie et des dépôts auprès des banques et institutions financières, ainsi que des expositions de crédit envers les clients, y compris les créances en cours et les transactions engagées.

OVHcloud fournit à ce jour des services à plus de 1,6 million de clients dans le monde et délivre le service à son portefeuille de clients une fois le paiement du service effectué dans la plus grande majorité des cas. Le risque de crédit est donc très faible au sein du Groupe.

Dans le cas où un crédit client est nécessaire, le service de contrôle du crédit évalue la qualité du crédit du client, en tenant compte de sa situation financière et de son expérience passée notamment.

Aucun client du Groupe ne représente individuellement plus de 10% des ventes en 2021 et 2022.

Gestion du risque de matière première (contrats d'énergie)

L'essentiel des approvisionnements en énergie est réalisé au travers de contrats d'achat à terme, à un prix fixe ou indexé. Ces contrats d'achat à terme ne sont pas qualifiés d'instruments dérivés de couverture en IFRS. La norme IFRS 9 prévoit l'intégration dans son périmètre des opérations d'achat et de vente à terme de tout actif non financier, dès lors que ces transactions présentent des caractéristiques similaires à des instruments dérivés. Toutefois, la norme IFRS 9 considère que les contrats à terme portant sur des actifs non financiers ne doivent pas être considérés comme des dérivés dès lors que ceux-ci ont été conclus afin de faire face aux besoins de l'activité « courante » de l'entreprise, se caractérisant par une prise de livraison à l'échéance du sous-jacent pour utilisation dans le processus industriel de l'entreprise. OVHcloud n'achète pas d'électricité dans un objectif de spéculation ou d'arbitrage sur l'évolution du cours des matières premières. Les contrats sont conclus dans le cadre de l'activité courante de l'entreprise pour utilisation dans le processus industriel et ne répondent pas à la définition d'un instrument dérivé.

Le 30 novembre 2021, le Groupe a de plus conclu un contrat d'achat d'énergie avec le groupe EDF Renouvelables France. Le contrat prévoit la fourniture par EDF Renouvelables France d'électricité issue d'un parc agrivoltaïque situé dans le Sud de la France. OVHcloud prévoit ainsi de consommer 100% de l'énergie verte produite par ce parc, à compter de janvier 2025, représentant environ 25% des besoins annuels actuels d'électricité en France. La durée du contrat est prévue pour un minimum de 15 ans (renouvelable par périodes de 3 ans au-delà de 15 ans et pour une durée totale pouvant aller jusqu'à 24 ans).

4.21 Provisions et passifs éventuels

Les provisions et passifs éventuels sont présentés comme suit :

(en milliers d'euros)	31 août 2021	31 août 2022
Régimes de retraites à prestations définies	2 299	2 188
Litiges et réclamations	3 712	2 160
Provisions non courantes	6 011	4 348
Régimes de retraites à prestations définies	71	72
Litiges et réclamations	31 107	24 529
Autres provisions	183	-
Provisions courantes	31 361	24 601
Provisions non courantes et courantes	37 372	28 949

Variation des provisions et passifs éventuels

(en milliers d'euros)	Régimes de retraites à prestations définies	Litiges et réclamations	Autres provisions	Total
1 septembre 2020	3 028	1 715	400	5 143
Dotations	333	33 172	183	33 688
Reprises/Prestations versées	(17)	(61)	-	(78)
Variation des écarts actuariels	150	-	-	150
Variations de périmètre	(1)	-	(400)	(401)
Autres variations	212	(29)	1	184
Nouvelle interprétation IFRIC sur l'attribution des droits d'indemnités de départ en retraite aux périodes de services (effet net d'impôts)	(1 335)	-	-	(1 335)
Ecart de conversion	-	21	-	21
31 août 2021	2 370	34 818	184	37 372
Dotations	427	350	213	990
Reprises/Prestations versées	(28)	(8 609)	(396)	(9 033)
Variation des écarts actuariels	(510)	-	-	(510)
Transferts	-	54	-	54
Ecart de conversion	-	76	-	76
31 août 2022	2 258	26 689	2	28 949

Provisions pour litiges et réclamations

À la suite de l'incendie sur le site de Strasbourg, une provision, destinée à couvrir l'ensemble des effets du sinistre au titre de frais d'expertise, de frais de procédure et au titre des actions en responsabilité a été constatée.

Au 31 août 2022, cette provision s'élève à 24,5 millions d'euros. Aucun fait nouveau n'est venu remettre en cause à ce jour les hypothèses de calcul de cette provision.

Régimes de retraite à prestations définies vis-à-vis du personnel

Les régimes à prestations définies postérieurs à l'emploi concernent principalement les salariés en France.

Ces engagements ne sont pas couverts par des actifs de régime.

En France, conformément au régime juridique régi par les conventions collectives applicables aux salariés des entités françaises, une somme forfaitaire est versée au salarié lors de son départ en retraite, dont le montant dépend de son ancienneté et de son salaire au moment de son départ selon une échelle définie dans la convention collective.

Principales hypothèses

Les principales hypothèses retenues pour la détermination des régimes à prestations définies sont les suivantes :

	31 août 2021	31 août 2022
Taux d'actualisation	0,90%	3,20%
Futures augmentations de salaire	2,0%	3,0%
Taux de rotation moyen du personnel	7,5%	6,5%
Taux moyen d'imposition sur les salaires	37%-46%	39%-47%
Durée de l'engagement de retraite	23,4 ans	24 ans
Table de mortalité	INSEE 2013-2015	INSEE 2013-2015

Le taux moyen d'imposition sur les salaires correspond au taux moyen de charges patronales.

La durée de l'engagement de retraite correspond à la durée moyenne résiduelle de vie active des salariés.

Variation des engagements à prestations définies

<i>(en milliers d'euros)</i>	2021	2022
Au 1er septembre	3 028	2 370
Coûts des intérêts	19	23
Coûts des services	314	377
<i>Rendus au cours de la période</i>	<i>351</i>	<i>449</i>
<i>Coûts des services passés</i>	<i>(37)</i>	<i>(73)</i>
Impact sur le résultat	333	400
Autres variations	211	27
Application nouvel IFRIC	(1 335)	-
Prestations versées	(17)	(28)
Variation des écarts actuariels	150	(510)
Au 31 août	2 370	2 258

Le comité d'interprétation des normes IFRS s'est réuni en avril 2021 pour arrêter une nouvelle position sur les modalités d'évaluation des engagements de type indemnité de fin de carrière (Se référer à la Note 3 mentionnant les effets de l'application de la nouvelle interprétation au 31 août 2021).

Les coûts des services passés s'expliquent par des départs de salariés. Aucune nouvelle convention collective n'a été adoptée. Par conséquent, le Groupe applique le barème légal de calcul des prestations de retraite.

Analyse de sensibilité

Une analyse de sensibilité quantitative pour les hypothèses significatives aux 31 août 2021 et 2022 est indiquée ci-dessous :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 août 2021	31 août 2022
Variation du taux d'actualisation		
+ 25 points de base	2 021	1 895
- 25 points de base	2 276	2 125
Variation des augmentations de salaires		
+ 25 points de base	2 275	2 127
- 25 points de base	2 023	1 892

Le montant de cotisations qu'il est prévu de verser au régime au cours de l'exercice 2023 est de 0,5 million d'euros.

4.22 Autres passifs courants et non courants

Les autres passifs courants et non courants se décomposent comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 août 2021	31 août 2022
Charges de personnel	680	69
Produits constatés d'avance	6 024	6 806
Autres dettes non courantes	1 079	4 051
Autres passifs non courants	7 783	10 926
Charges de personnel	43 794	42 391
Produits constatés d'avance	64 050	64 478
Avances reçues	14 705	17 791
Dettes fiscales (autres que sur impôts courants)	32 347	39 883
Autres dettes courantes	1 929	6 651
Autres passifs courants	156 825	171 194
Autres passifs courants et non courants	164 608	182 120

La variation des fournisseurs et autres dettes courantes s'expliquent comme-suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Fournisseurs	Fournisseurs d'immobilisations	Autres passifs courants	Total
1 septembre 2020	78 327	13 769	130 596	222 692
Ecart de conversion	908	-	817	1 724
Variations de périmètre	(67)	-	407	340
Autres variations (transferts)	(50)	-	(491)	(541)
Variations liées aux dettes d'exploitation et autres dettes	54 507	-	25 497	80 004
Variation fournisseurs d'immobilisations	-	2 108	-	2 108
31 août 2021	133 626	15 877	156 825	306 328
Ecart de conversion	(557)	-	15 014	14 457
Variations de périmètre	398	-	1 461	1 859
Autres variations (transferts)	8 153	-	(8 353)	(199)
Variations liées aux dettes d'exploitation et autres dettes	(43 808)	-	6 247	(37 562)
Variation fournisseurs d'immobilisations	-	1 421	-	1 421
31 août 2022	97 812	17 298	171 194	286 305

4.23 Contrats de location

Les valeurs comptables des droits d'utilisation comptabilisés et les mouvements de la période sont présentés dans les tableaux suivants :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Baux de bureaux et logements	Centres de données	Réseaux	Points de présence	Autres actifs	Total
VALEURS BRUTES						
1 septembre 2020	58 254	7 858	14 411	19 889	3 341	103 753
Augmentations	2 856	3 720	1 910	5 339	754	14 579
Fins de contrats	(451)	(2 395)	(14 584)	(2 761)	(3 237)	(23 428)
Ecart de conversion	182	19	34	225	-	461
Autres mouvements	2 896	(5 465)	4 528	(2 185)	843	617
31 août 2021	63 737	3 737	6 299	20 507	1 701	95 982
Augmentations	6 554	5 040	761	3 116	232	15 703
Fins de contrats	(12 774)	(197)	(484)	(10 281)	(296)	(24 032)
Ecart de conversion	754	513	720	1 323	-	3 311
Autres mouvements	1 156	-	296	727	-	2 179
31 août 2022	59 427	9 094	7 593	15 392	1 637	93 143
AMORTISSEMENTS ET DEPRECIATIONS						
1 septembre 2020	(19 716)	(3 094)	(11 823)	(12 735)	(2 483)	(49 851)
Dotations	(7 551)	(1 122)	(3 437)	(5 261)	(1 317)	(18 688)
Fins de contrats	210	2 395	14 584	2 701	3 202	23 091
Variations de périmètre	-	-	-	60	70	129
Transferts	548	819	(3 381)	1 327	(414)	(1 101)
Ecart de conversion	(99)	(4)	(17)	(164)	-	(285)
31 août 2021	(26 608)	(1 007)	(4 074)	(14 073)	(942)	(46 705)
Dotations	(7 792)	(1 799)	(1 509)	(4 423)	(519)	(16 041)
Fins de contrats	3 672	164	484	8 456	254	13 031
Autres mouvements	(829)	-	(12)	(206)	(0)	(1 047)
Ecart de conversion	(430)	(224)	(438)	(943)	-	(2 036)
31 août 2022	(31 987)	(2 866)	(5 549)	(11 190)	(1 207)	(52 798)
VALEURS NETTES						
31 août 2021	37 129	2 730	2 224	6 434	759	49 277
31 août 2022	27 441	6 228	2 044	4 202	430	40 345

Les impacts du retraitement des contrats de location au niveau du compte de résultat consolidé sur les exercices 2021 et 2022 sont les suivants :

<i>(en milliers d'euros)</i>	2021	2022
Charges locatives retraitées	18 740	17 325
Amortissements des droits d'utilisation	(18 673)	(16 041)
Charges d'intérêt	(1 210)	(939)
Charges nettes sur sorties de contrats	(207)	913
Résultat avant impôt	(1 350)	1 258

Les charges locatives retraitées sur l'exercice clos au 31 août 2022 pour 17,3 millions d'euros concernent :

- Les centres de données pour 3,0 millions d'euros,
- Les Points de Présence (POP) pour 5,8 millions d'euros,
- Les bureaux pour 7,9 millions d'euros,
- Les autres immobilisations, tels que des aménagements ou des voitures pour 0,6 millions d'euros.

4.24 Paiements en actions

(en milliers d'euros)	2021	2022
Charges au titre des plans de rémunération réglés en instruments de capitaux propres	(13 266)	(20 978)
Charges au titre des plans de rémunération réglés en trésorerie	(4 580)	-
Charges sociales liées au paiement en actions	(3 152)	(865)
Paiements en actions	(20 998)	(21 843)

Les charges de personnel au titre des plans de rémunération réglés en instruments de capitaux propres sont en légère augmentation par rapport à la période close au 31 août 2021.

Concernant l'octroi d'actions gratuites, la diminution de la charge (charge de 6,0 millions d'euros pour la période close au 31 août 2022, contre une charge de 13,3 millions d'euros pour la période close au 31 août 2021) reflète l'absence de nouveau plan mise en œuvre sur l'exercice et l'accélération dès le 31 août 2021 de la condition de service sur un an et le changement d'estimation du nombre probable d'instruments effectivement acquis pour prendre en compte la probabilité de réalisation de l'opération d'introduction en bourse à cette date. Par ailleurs, l'avantage octroyé aux salariés dans le cadre de l'« Employee Shareplan 2021 », reflétant l'abondement pris en charge par la Société ainsi que la décote de 30% accordée sur le prix des actions, se traduit par une charge de 14,9 millions d'euros au 31 août 2022.

Actions gratuites (AGA)

L'assemblée générale du 10 octobre 2017 a autorisé l'attribution d'un maximum de 4 590 562 actions ordinaires gratuites avec une condition de services d'une période de 4 ans. L'identité des bénéficiaires et la date d'attribution sont déterminées par le Président.

Synthèse des actions gratuites (AGA)

Date d'attribution	Octobre 2017	Février 2019	Juillet 2020	Février 2021	Juillet 2021
Nombre total d'AGA octroyées	1 108 049	1 776 316	385 236	442 186	250 976
Nombre de bénéficiaires	33	35	23	32	22
Période d'acquisition	4 ans	4 ans	4 ans	1 an	1 an
Estimation du pourcentage de salariés qui rempliront les conditions de service	58%	88%	97%	100%	80%
Juste valeur des actions ordinaires à la date d'attribution (€)	7.48	8.46	10.2	10.75	20
Dividendes attendus (1)	-	-	-	-	-

(1) Dividendes attendus : aucune distribution de dividende n'est attendue pour les périodes concernées par ces actions gratuites.

Le Groupe n'a pas émis d'actions gratuites au cours de l'exercice et a enregistré 50 793 déchéances sur le plan octroyé en juillet 2021.

Actions fantômes

En octobre 2017, un plan d'actions fantômes a été mis en place pour les salariés résidents étrangers, avec une condition de service d'une période de 4 ans. Le plan dépendait de la valeur des actions OVH et n'était pas réglé en actions, mais en trésorerie. Il était donc considéré comme un plan à base d'actions réglé en trésorerie. Le passif au titre des actions fantômes a été évalué, initialement et à chaque clôture jusqu'au règlement en 2022, à la juste valeur des actions fantômes, basée sur la juste valeur des actions ordinaires.

Synthèse des actions fantômes

Principales caractéristiques Phantom shares

Date d'attribution	Octobre 2017	Février 2019	Juillet 2020	Février 2021	Juillet 2021	Août 2021
Nombre total d'instruments émis	708 938	85 074	152 767	5 976	5 975	23 902
Nombre de bénéficiaires	9	4	7	1	1	2
Période d'acquisition	4 ans	4 ans	4 ans	1 an	1 an	1 an
Estimation du pourcentage de salariés qui rempliront les conditions de service	2%	67%	100%	100%	100%	100%
Juste valeur des actions à la date d'attribution (€)	7,48	8,46	10,2	10,75	20	20
Dividendes attendus (1)	-	-	-	-	-	-

(1) Dividendes attendus : aucune distribution de dividende n'est attendue pour les périodes concernées par ces actions gratuites.

Au 31 août 2021, une charge de personnel a été comptabilisée au titre des actions fantômes pour 6,0 millions d'euros, soit un passif cumulé de 6,4 millions d'euros à la même date. A la suite de l'introduction en bourse le 15 octobre 2021, la condition de service ayant été accélérée sur un an étant atteinte, les plans d'actions fantômes ont été réglés, éteignant ainsi le passif.

Le Groupe n'a pas émis d'actions fantômes au cours de l'exercice.

5. Autres informations

5.1 Engagements hors bilan

Garanties

Au 31 août 2022, la Nouvelle Convention de Crédits ne fait pas l'objet d'une garantie donnée par la société.

Au 31 août 2021, les engagements hors bilan donnés par le Groupe sont les suivants :

Engagements donnés dans le cadre de la mise en place du nouveau crédit syndiqué :

- Nantissement des actions de droit français sur les actions d'OVH Groupe.
- Hypothèque de droit canadien sur les actions de la société Holding OVH Canada Inc.
- Hypothèque de droit canadien sur les actions de la société OVH Infrastructures Canada Inc.
- Gage de droit américain sur les actions de la société OVH Holding US Inc.
- Acte de garantie sur les emprunts obligataires en euros

Locations

Les engagements de location comprennent les loyers de location immobilière relatifs :

- A des contrats dont le bien sous-jacent sera disponible après le 31 août 2022.
En avril 2022, le Groupe a signé un nouveau contrat de location, démarrant en octobre 2022, pour une durée estimée de 9 ans, et dont le montant annuel des loyers s'élève à 5,3 millions d'euros. Il est à noter que le bailleur a accordé au Groupe une franchise de loyer de 9,1 millions d'euros ;
- Et à des contrats de location pour lesquels le Groupe applique les exemptions permises par la norme IFRS 16 (note 3), dont les loyers futurs sont estimés à une valeur inférieure à 1 million d'euros.

Contrat d'achat d'énergie de long terme

Le 30 novembre 2021, le Groupe a conclu un contrat d'achat d'énergie avec le groupe EDF Renouvelables France selon les conditions décrites au paragraphe 4.1 Gestion des risques. Ce contrat a donné lieu à une garantie de caution d'un montant de 6 millions d'euros.

5.2 Honoraires des commissaires aux comptes

Les honoraires des commissaires aux comptes sont détaillés comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Grant Thornton		KPMG		TOTAL	
	2021	2022	2021	2022	2021	2022
Certification des comptes	418	539	376	455	794	993
Groupe OVH	173	262	154	245	327	507
Filiales consolidées par intégration globale	245	276	223	211	468	487
Services autres que la certification des comptes	1 112	-	1 217	157	2 329	157
Groupe OVH	1 059	-	1 217	25	2 276	25
Filiales consolidées par intégration globale	53	-	-	132	53	132
TOTAL	1 530	539	1 593	612	3 124	1 150

5.3 Transactions avec les entreprises associées et autres parties liées

Les transactions avec les parties liées correspondent aux transactions conclues avec :

- La SCI OVH, entité non consolidée détenue à 14% par le Groupe, loue des locaux au Groupe et est contrôlée par l'un de ses dirigeants ;
- La société AixMétal, entité non consolidée contrôlée par des actionnaires du Groupe (Famille Klaba), est un fournisseur de pièces métalliques pour le Groupe ;
- La SCI Immostone, entité non consolidée contrôlée par des actionnaires du Groupe (Famille Klaba), loue des locaux au Groupe ;
- La société KOSC, entreprise associée comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence, est un fournisseur de service XDSL ;
- Par ailleurs, la SCI Immolys, entité non consolidée contrôlée par des actionnaires du Groupe (Halina and Henryk Klaba), loue des locaux au Groupe. Les impacts dans les comptes sont non significatifs ;
- La société Hubic SAS (désormais société Shadow), entité cédée par le Groupe à Jezby Venture SAS, et contrôlée par un actionnaire du Groupe (Octave Klaba), est également un client du Groupe ;

L'ensemble des transactions effectuées avec des parties liées est présenté ci-dessous.

(en milliers d'euros)	SCI OVH	AixMétal	SCI Immostone	KOSC	SCI Immolys	Hubic - Shadow	Autres	31 août 2022
Bilan								
Actifs	2 958	3 768	1 664	-	339	4 152	400	13 281
Passifs	2 933	1 912	1 895	-	346	252	178	7 515
Compte de résultat								
Revenu	-	-	-	-	-	16 513	4	16 517
Charges opérationnelles	46	(8 142)	(540)	-	(39)	(5 142)	(78)	(13 895)
Résultat financier	(63)	(0)	(50)	-	(11)	-	-	(125)
Charge d'amortissement	(768)	-	(345)	-	(43)	-	-	(1 156)

(en milliers d'euros)	SCI OVH	AixMétal	SCI Immostone	KOSC	SCI Immolys	Hubic - Shadow	Autres	31 août 2021
Bilan								
Actifs	3 632	4 367	1 993	43	383	1 849	100	12 367
Passifs	3 396	600	2 244	-	384	-	57	6 681
Compte de résultat								
Revenu	-	-	-	-	-	4 473	7	4 480
Charges opérationnelles	(223)	(6 730)	(536)	-	(11)	-	(22)	(7 523)
Résultat financier	(77)	-	(59)	-	(3)	-	-	(140)
Charge d'amortissement	(753)	-	(344)	-	(46)	-	-	(1 143)

5.4 Rémunération des principaux dirigeants

Les principaux dirigeants du Groupe correspondent à l'équipe de Direction qui inclut les personnes suivantes :

- Le Président
- Le Directeur Général
- Le Directeur Financier
- Le Directeur des Opérations
- Le Directeur Produit et Technologie
- Le Directeur de l'Industrie
- Le Directeur des Prestations de Services
- La Directrice Juridique
- La Directrice des Ressources Humaines
- Le Directeur des Ventes
- La Directrice Marketing numérique
- Le Directeur du Service Client
- La Directrice de la Stratégie
- Le Directeur des Systèmes d'Information
- Les Directeurs Généraux Délégués

Les rémunérations des principaux dirigeants enregistrées dans le compte de résultat au cours de la période (incluant les charges sociales et excluant les contributions sociales sur attribution d'actions gratuites) se présentent comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 août 2021	31 août 2022
Avantages du personnel à court terme	6 942	8 887
Avantages postérieurs à l'emploi	(4)	5
Indemnités de fin de contrat de travail	144	577
Paievements en actions	545	2 436
Rémunération des dirigeants	7 627	11 905

5.5 Périmètre du Groupe

Le périmètre du Groupe au 31 Août 2022 est détaillé ci-dessous.

Pays	Liste des sociétés consolidées	2021		2022	
		Pourcentage d'intérêt	Méthode d'intégration (1)	Pourcentage d'intérêt	Méthode d'intégration (1)
Allemagne	OVH DCD Data Center Deutschland GmbH	100%	IG	100%	IG
	OVH BSG GmbH	100%	IG	100%	IG
	OVH GmbH	100%	IG	100%	IG
Australie	Data Center Sydney Pty Ltd.	100%	IG	100%	IG
	OVH Australia Pty Ltd.	100%	IG	100%	IG
Canada	OVH Serveur Inc.	100%	IG	100%	IG
	Technologies OVH Inc.	100%	IG	100%	IG
	Hébergement OVH	100%	IG	100%	IG
	OVH Infrastructure Canada Inc.	100%	IG	100%	IG
	Holder OVH Canada Inc.	100%	IG	100%	IG
Espagne	OVH Hispano S.L.	100%	IG	100%	IG
	Altimat Spain S.L.	100%	IG	100%	IG
Etats-Unis	Data Center Vint Hill LLC	100%	IG	100%	IG
	OVH Holding US Inc.	100%	IG	100%	IG
	OVH Data US LLC	100%	IG	100%	IG
	OVH US LLC	100%	IG	100%	IG
	Data Center West Coast LLC	100%	IG	100%	IG
	OpenIO Inc.	100%	IG	100%	IG
	ForePaaS Inc.	-	-	100%	IG
	NFA Group	100%	IG	100%	IG
	BuyDRM Inc.	100%	IG	100%	IG
France	OVH Groupe S.A.	100%	Société mère	100%	Société mère
	OVH S.A.S.	100%	IG	100%	IG
	Media BC	100%	IG	100%	IG
	KOSC	41%	MEE	41%	MEE
	ForePaaS S.A.S	-	-	100%	IG
Finlande	OVH Hosting OY	100%	IG	100%	IG
Inde	OVHTECH R&D (India)	100%	IG	100%	IG
	OVHDC India Pte. Ltd.	-	-	100%	IG
Irlande	OVH Hosting Ltd.	100%	IG	100%	IG
	OVH BSI Ltd.	100%	IG	100%	IG
Italie	Altimat Italy Srl	100%	IG	0%	NC
	OVH Srl	100%	IG	100%	IG
Lituanie	OVH UAB	100%	IG	100%	IG
Maroc	OVH Hosting SARL	100%	IG	100%	IG
Pays-Bas	OVH B.V.	100%	IG	100%	IG
Pologne	OVH Sp. Zoo	100%	IG	100%	IG
	Data Center Ozarow Sp. Zoo	100%	IG	100%	IG
Portugal	OVH Hosting Sistemas Informaticos Unipessoal Lda	100%	IG	100%	IG
Royaume-Uni	OVH Ltd.	100%	IG	100%	IG
	Data Center Erith Ltd.	100%	IG	100%	IG
	OVH BSUK Ltd.	100%	IG	100%	IG
Sénégal	OVH SARL	100%	IG	100%	IG
Singapour	Altimat Data Center Singapore Pte Ltd.	100%	IG	100%	IG
	OVH Singapore Pte Ltd.	100%	IG	100%	IG
République Tchèque	OVH CZ Sro	100%	IG	100%	IG
Tunisie	OVH SARL	100%	IG	100%	IG
	OVH Tunisie SARL	100%	IG	100%	IG

(1) IG : Intégration globale / MEE : Mise en équivalence